

# Rapport du Directeur général aux assemblées 2018 de l'OMPI

Dans le monde entier, l'activité dans le domaine de la propriété intellectuelle continue de s'intensifier à un rythme rapide. Cette intensification se manifeste à tous les niveaux de l'économie et de la société, à travers la croissance du nombre de demandes de titres de propriété intellectuelle, un regain d'intérêt des milieux public et privé pour les actifs intangibles et la propriété intellectuelle comme moyen de protéger ces actifs, un retentissement médiatique, social et politique plus important, et la fréquence et la visibilité accrues des litiges de propriété intellectuelle au niveau des entreprises et des États.

Cette importance croissante de la propriété intellectuelle va de pair avec un plus grand intérêt, des États membres, des utilisateurs du secteur privé, des chercheurs et du grand public pour les services et programmes de l'Organisation. C'est pour moi un plaisir de rendre compte de l'évolution de ces services et programmes au cours des 12 derniers mois, depuis les dernières assemblées des États membres de l'OMPI en octobre 2017.

# Performance et situation financières

1. Les recettes de l'Organisation proviennent principalement des taxes liées aux services qu'elle fournit dans le cadre de ses systèmes mondiaux de propriété intellectuelle – le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels. La demande croissante suscitée par ces services, associée à une gestion prudente et ciblée des dépenses, explique la position financière stable et saine de l'Organisation. Les résultats du dernier exercice biennal 2016-2017 font état d'un excédent global de 55,9 millions de francs suisses. Il est encore trop tôt pour prévoir les résultats de l'année 2018 en cours mais, si la tendance actuelle se poursuit, l'Organisation devrait clôturer l'année avec un excédent du même ordre que celui des années antérieures.

2. Les recettes de l'Organisation sont tirées en majeure partie du PCT, qui assure presque 72% des recettes totales. Vient ensuite le système de Madrid pour pratiquement 17% des recettes totales. Ensemble, les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle représentent environ 90% des recettes. Les contributions des États membres comptent pour 4,3% des recettes, tandis que les contributions volontaires versées par plusieurs donateurs en représentent 2,9%.

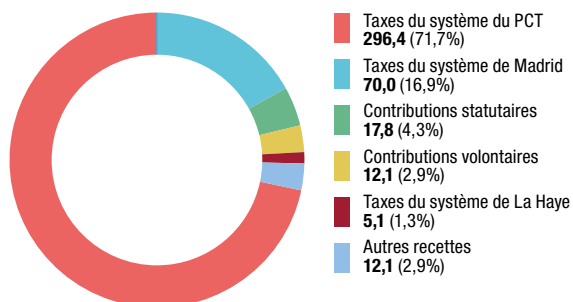
3. Les principales dépenses de l'Organisation sont les dépenses de personnel qui, en 2017, ont représenté 58% du total. Le deuxième poste de dépenses concerne les services contractuels, soit 22,6%. Au cours de la dernière décennie, les dépenses de personnel ont été maîtrisées et leur part dans les dépenses totales a légèrement diminué, tandis que la part des services contractuels a augmenté. Cela témoigne des efforts délibérés déployés par l'OMPI pour répondre à la demande des États membres de limiter l'augmentation des dépenses de personnel et des engagements à long terme qu'elles supposent, en particulier l'assurance maladie après la cessation de service, et de recourir dans une plus large mesure à des solutions plus souples comme l'engagement de sous-traitants et de prestataires extérieurs. Ce savant mélange de ressources internes et externes permet aussi à l'Organisation, dans un esprit d'innovation et d'ouverture, de tirer parti des compétences existant en dehors de l'Organisation tout en maintenant les compétences clés en interne. Pour de nombreuses applications informatiques par exemple, le travail de conception est effectué en interne et le développement à l'extérieur.

4. Outre des résultats financiers positifs, la gestion financière a donné lieu à une série d'améliorations visant à renforcer l'efficacité et les garanties. Ces améliorations portent notamment sur le renforcement de l'environnement de contrôle interne, le perfectionnement du dispositif de gestion des risques, l'établissement d'une feuille de route (2018-2023) pour consolider la structure de gouvernance en matière de lutte contre la fraude, la mise au point d'une plateforme de paiement plus moderne pour les utilisateurs des services de l'OMPI, intégrant mieux la gestion financière dans les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, et le placement des fonds propres et de la trésorerie stratégique conformément à la nouvelle politique en matière de placements approuvée par les États membres.



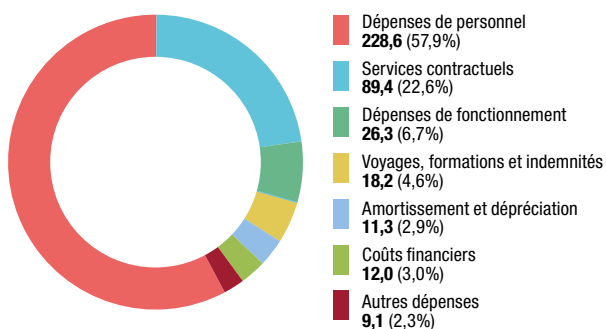
### Composition des recettes en 2017 sur la base des normes IPSAS

(en millions de francs suisses)



### Composition des dépenses en 2017 sur la base des normes IPSAS

(en millions de francs suisses)



### Fonds fiduciaire de l'OMPI

Contributions 2017 et contributions prévues pour 2018<sup>1</sup>

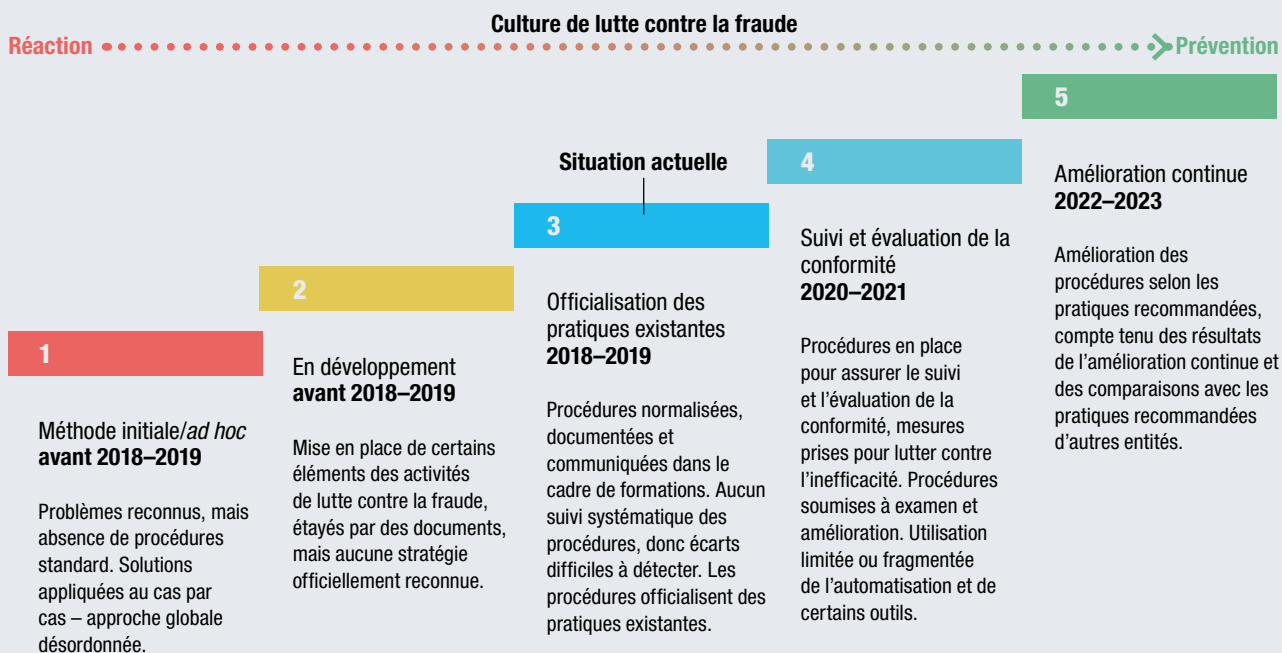
(en milliers de francs suisse)

Fonds fiduciaire	Contributions 2017	Contributions prévues pour 2018
Australie	696	-
Chine	298	300
France/propriété intellectuelle	300	300
Programme ibéro-américain sur la propriété intellectuelle	19	60
Japon		
Japon/droit d'auteur	469	469
Japon/propriété intellectuelle/Afrique	1 600	1 600
Japon/propriété intellectuelle	3 830	3 830
Sous-total, Japon	5 899	5 899
République de Corée		
République de Corée (propriété intellectuelle)	633	700
République de Corée (droit d'auteur)	686	350
République de Corée (formation)	451	340
République de Corée (BRIP)	227	125
Sous-total, République de Corée	1 997	1 515
Espagne	180	170
<b>TOTAL</b>	<b>9 389</b>	<b>8 244</b>

1. Fonds fiduciaires clôturés (FNUPI en février 2018; Portugal en mai 2018). Ces chiffres ne comprennent pas les ajustements pour taux d'intérêt et taux de change. Ces fonds financent en général des activités qui portent sur une période excédant un exercice biennal ou qui sont à cheval sur deux exercices. Sont exclus de cette liste les administrateurs auxiliaires et les contributions correspondantes.

## Feuille de route relative à la lutte contre la fraude

Mars 2018



# Systemes mondiaux de propriété intellectuelle

5. Les systemes mondiaux de propriété intellectuelle de l'Organisation demeurent un excellent exemple de coopération internationale fructueuse.

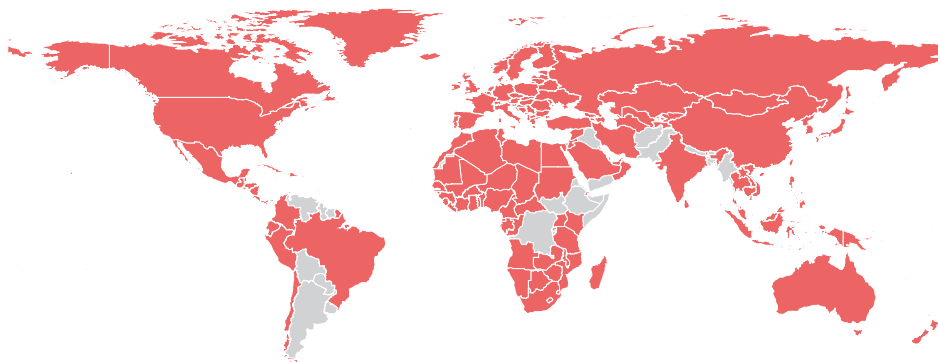
## Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

6. Depuis les dernières assemblées de l'OMPI, le PCT a célébré deux anniversaires importants: le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur du traité (le 24 janvier 2018) et le quarantième anniversaire du début de l'application du traité (1<sup>er</sup> juin 2018). Depuis ses débuts modestes, le PCT est devenu le pilier du système international des brevets, le principal moyen utilisé par les déposants pour obtenir une protection par brevet à l'échelle internationale et un modèle de réussite en matière de multilatéralisme et de coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle, résultat qui dépasse de loin même les prévisions les plus optimistes de ses fondateurs.

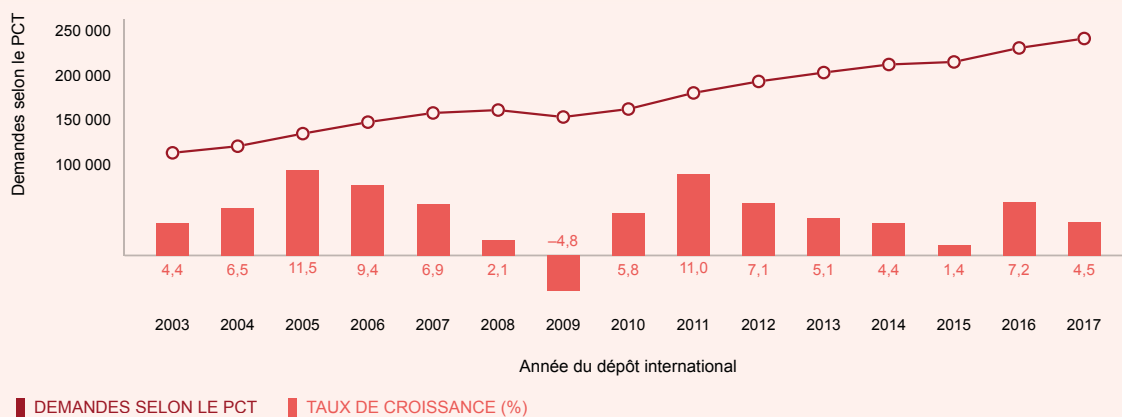
7. Année après année, le PCT continue de franchir des étapes importantes et de battre des records. Tout au long de ses 40 années d'existence depuis son lancement en juin 1978, le nombre de demandes internationales déposées a régulièrement augmenté, passant de 459 au cours de la première année à plus de 243 500 en 2017. Le nombre de demandes déposées en 2017 a représenté une augmentation de 4,5% par rapport à 2016, marquant la huitième année consécutive de croissance du PCT. Les chiffres provisoires pour la première partie de 2018 annoncent une autre année de croissance soutenue.

8. Des demandes internationales ont été présentées par des déposants provenant de 126 pays, soit un de plus qu'en 2016. Le nombre de déposants utilisant le PCT (selon le déposant dont le nom figure en premier) a franchi la barre des 50 000 pour la première fois en 2016, puis a augmenté de 6,2% pour s'établir à plus de 55 000 l'année dernière. Le secteur privé a été à l'origine de 84,8% des demandes selon le PCT publiées, suivi par les particuliers (8%), le secteur universitaire (5,4%) et le secteur public (1,9%).

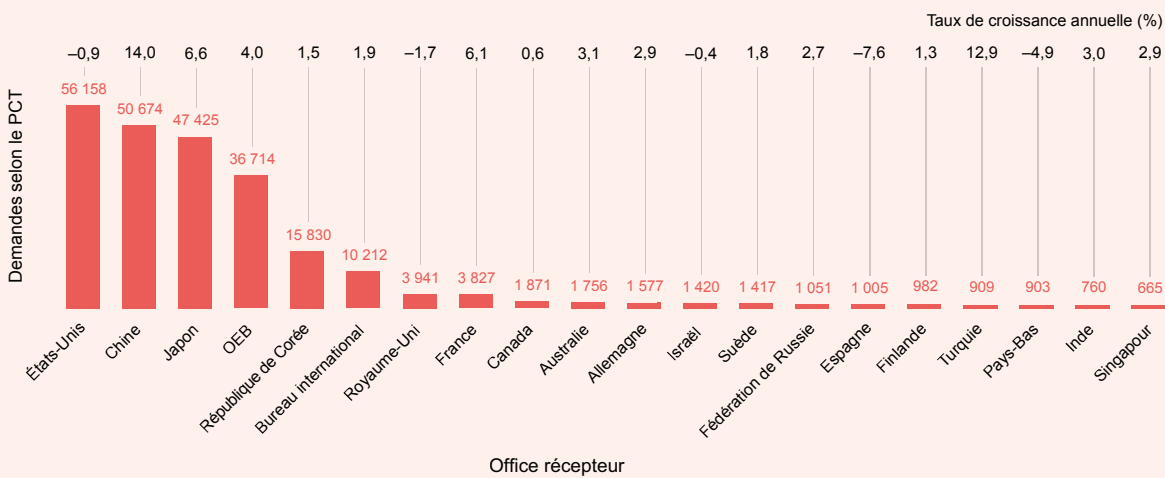
### États contractants du PCT



### Évolution du nombre de dépôts selon le PCT entre 2003 et 2017



### Demandses selon le PCT pour les 20 principaux offices récepteurs, 2017



9. En 2017, 49,1% des demandes provenaient de pays situés en Asie, atteignant la part combinée de l'Europe (24,9%) et de l'Amérique du Nord (24,2%). Si la tendance actuelle se poursuit, l'Asie sera à l'origine de plus de la moitié des dépôts selon le PCT. La Chine a connu une autre année de croissance remarquable (13,4% de demandes de plus en 2017 qu'en 2016) et occupe à présent la deuxième place en tant que source de demandes internationales de brevet. Globalement, les États-Unis d'Amérique continuent d'être le principal pays d'origine des demandes, suivis de la Chine, du Japon, de l'Allemagne et de la République de Corée.

10. À l'issue de la prolongation jusqu'à la fin de 2027 de la nomination des 22 administrations chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international par l'Assemblée de l'Union du PCT en 2017, le Bureau international a signé de nouveaux accords avec ces administrations, qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par ailleurs, l'Assemblée de l'Union du PCT a nommé en 2017 l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines en qualité de vingt-troisième administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international.

11. Les travaux se poursuivent pour garantir l'efficacité du PCT en tant que principale source d'information sur les flux de technologie. Ainsi qu'il a été indiqué l'année dernière, une modification du règlement d'exécution du PCT est entrée en vigueur selon laquelle les offices désignés et les offices élus sont tenus d'envoyer des informations relatives à l'ouverture de la phase nationale, à la republication et aux demandes ayant abouti à la délivrance d'un titre. Le système dispose désormais de données relatives à l'ouverture de la phase nationale pour 63 offices nationaux ou régionaux, et des informations fiables sont régulièrement transmises par 32 offices; le Bureau international travaille en étroite collaboration avec d'autres offices pour garantir la communication régulière de données de qualité. Ces données sont accessibles directement en ligne via PATENTSCOPE, ou dans le cadre de transferts de données en grandes quantités à d'autres fournisseurs d'information en matière de brevets. Cela permet d'améliorer notablement l'accès à l'information technique dans différentes langues et de recenser les technologies tombées dans le domaine public dans un État donné, conformément à la recommandation n° 31 du Plan d'action pour le développement.

12. L'environnement électronique du PCT, à savoir le système ePCT, fondé sur navigateur, offre un accès en temps réel à l'information en matière de brevets et aux services de traitement. Les services en ligne ePCT ont connu des améliorations notables en faveur des déposants et des offices,

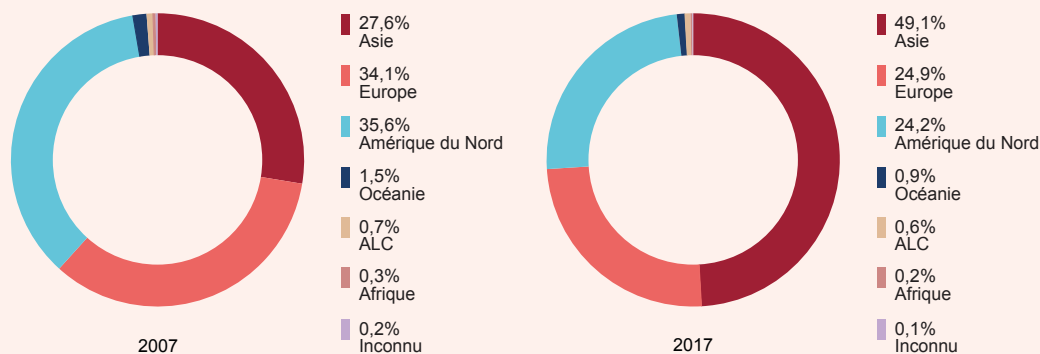
avec notamment des procédures simplifiées de signature pour les déposants et des modalités plus souples d'organisation du travail pour les offices, qui ont considérablement amélioré le suivi des opérations de traitement et l'attribution des tâches aux utilisateurs. Le service est désormais accessible aux utilisateurs de 76 offices : 73 en leur qualité d'offices récepteurs, 22 en leur qualité d'administrations chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international et 28 en leur qualité d'offices désignés ou élus. Le dépôt par l'intermédiaire du système ePCT est désormais possible auprès de 55 offices récepteurs (y compris le Bureau international) dont 43 utilisent un serveur hébergé pour eux par le Bureau international. En plus d'offrir un environnement fondé sur navigateur, les services Web ePCT sont désormais accessibles et utilisés pour les échanges de poste à poste en temps réel de documents et de données, avec les offices et les déposants, ce qui ouvre de nouvelles perspectives en matière de collaboration et de services partagés.

13. Les efforts se sont poursuivis afin d'améliorer les flux financiers dans le cadre du système du PCT et de réduire les risques de perte résultant des fluctuations de change lorsque des taxes sont transférées dans différentes monnaies entre le Bureau international et les offices des États contractants du PCT en leur qualité d'offices récepteurs, d'administrations chargées de la recherche internationale ou d'administrations chargées de l'examen préliminaire international. Un projet pilote associant un certain nombre d'offices récepteurs et d'administrations chargées de la recherche internationale et concernant l'adoption éventuelle d'un "mécanisme de compensation" pour toutes les transactions relatives aux taxes du PCT a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2018. Ce projet permettra aux transactions effectuées dans une seule monnaie entre le Bureau international et un office de se compenser entre elles. Si le projet pilote donne des résultats positifs, le Bureau international envisage d'étendre la mise en place du mécanisme de compensation à d'autres offices récepteurs et administrations chargées de la recherche internationale intéressés et de proposer aux États contractants du PCT de formaliser les arrangements conclus dans un cadre harmonisé défini dans le règlement d'exécution et les instructions administratives du PCT. Par ailleurs, si le projet pilote est concluant, le Bureau international se propose d'inviter plusieurs offices agissant à la fois en qualité d'office récepteur du PCT et d'office d'une partie contractante des systèmes de Madrid ou de La Haye à participer à une procédure de compensation qui inclurait tous les transferts de fonds à destination et en provenance de l'OMPI.

14. Le Bureau international a poursuivi en 2017 ses efforts visant à améliorer la coordination entre offices bénéficiaires et offices donateurs en matière de formation des examina-



### Répartition des demandes selon le PCT par région, 2007 et 2017



teurs, à la suite de l'approbation en 2015, par le Groupe de travail du PCT, de diverses initiatives dans ce domaine. Ces initiatives portent notamment sur la réalisation d'enquêtes annuelles concernant les activités de formation menées par les offices, la compilation par les offices de ressources pédagogiques en ligne et de matériel d'autoapprentissage destinés aux examinateurs chargés de l'examen des brevets quant au fond et la mise à disposition de ces ressources et de ce matériel sur une page du site Web de l'OMPI qui y serait consacrée et, dernier point et non des moindres, sur la base des données fournies par les offices de propriété intellectuelle, la mise en place d'un cadre de compétences et d'un système de gestion de la formation en vue de mieux recenser les besoins en matière de formation des examinateurs dans les offices bénéficiaires et de permettre aux offices donateurs d'y répondre de manière plus ciblée.

15. La traduction d'abrégés (résumés) et d'opinions relatives à la recherche internationale constitue un service important fourni par le système du PCT. Le volume de traductions en rapport avec le PCT effectuées par l'Organisation en 2017 s'est élevé à 142 millions de mots, et a plus que doublé depuis 2010. Sur cette quantité colossale, 88 millions de mots ont été traduits des langues asiatiques vers l'anglais. Pour faire face à cette augmentation de la charge de travail, le réseau mondial de prestataires extérieurs de services de traduction ne cesse d'être élargi et de nouvelles technologies sont adoptées en amont. Cela signifie que malgré l'augmentation notable de la charge de travail il n'y a eu aucune augmentation des effectifs internes au cours de cette période de sept ans. WIPO Translate a été adopté pour la combinaison linguistique anglais-français, et l'utilisation de la postédition a permis de réaliser des économies considérables. L'application de cette technologie aux langues asiatiques risque cependant d'être plus complexe. L'Organisation est à la pointe de la technologie. Nous étudions les applications concrètes de l'intelligence artificielle à des domaines tels que l'évaluation de la qualité de la traduction produite par des outils de traduction automatique. Nous mettons déjà à disposition des ressources modernes telles que la base de données terminologique WIPO

Pearl. Cela étant, face à l'augmentation continue des langues asiatiques et à la croissance générale, il sera certainement nécessaire, à un moment donné, d'étoffer les effectifs internes car la sous-traitance, qui se chiffre actuellement à 93%, a atteint son niveau maximum acceptable.

16. En termes de productivité et de qualité de l'examen des conditions de forme des demandes internationales selon le PCT, le Bureau international a encore augmenté sa production malgré une diminution des effectifs, passés de 284 en 2016 à 282 en 2017. En particulier, la productivité dans le domaine de l'examen des conditions de forme a augmenté de 12,1% par rapport à 2016, et l'indicateur de qualité agrégé a augmenté, passant de 95,1% en 2016 à 97,1% en 2017.

17. L'initiative pour une plateforme résiliente et sécurisée, financée au titre du plan-cadre d'équipement, vise à augmenter la sécurité et la résilience de l'environnement informatique du PCT. Un modèle a été établi. Nous validons à présent ce modèle au moyen de diverses initiatives portant sur une solution technique, qui aboutiront à un processus d'appel d'offres fin 2018, avec une mise en œuvre prévue pour 2019.

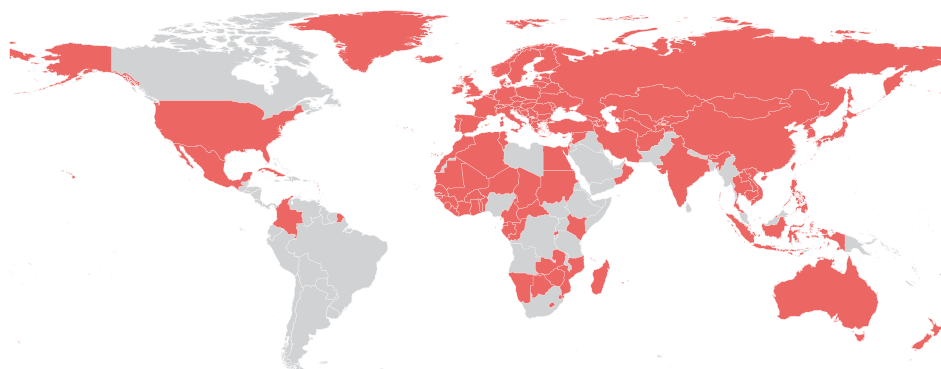
## Le système de Madrid

18. Le système de Madrid a franchi un tournant en 2017 lorsqu'il a accueilli son centième membre, l'Indonésie, ce qui a porté à 116 le nombre de pays couverts. Poursuivre l'expansion géographique du système reste un objectif stratégique fondamental. Le Bureau international travaille avec un grand nombre de nouveaux membres potentiels qui en sont à divers stades de leur adhésion au système de Madrid.

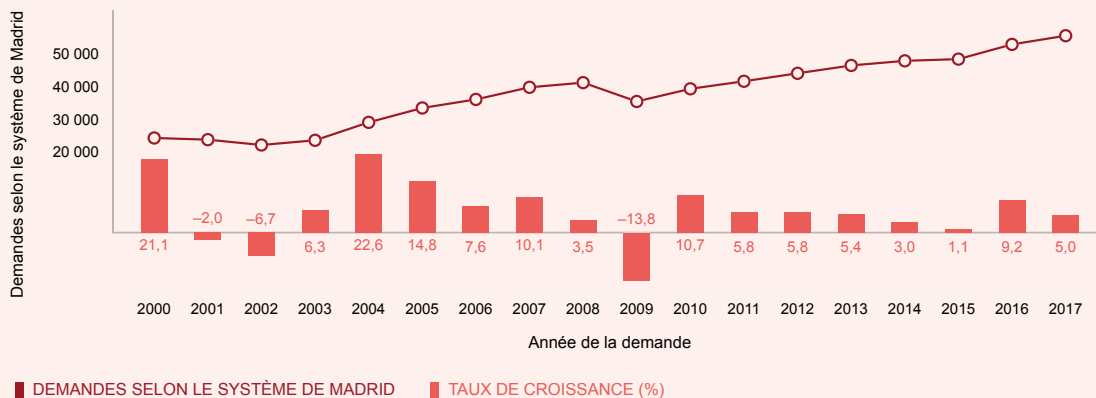
19. Le nombre de demandes internationales a atteint de nouveaux sommets en raison de l'expansion de la portée géographique du système de Madrid, de l'amélioration progressive de l'économie mondiale et de l'utilisation accrue du système par les déposants asiatiques. Le nombre de demandes internationales déposées en 2017 s'est élevé à 56 200, soit une augmentation de 5% par rapport à 2016, marquant la huitième année consécutive de croissance.

20. En 2017, pour la quatrième année consécutive, les déposants établis aux États-Unis d'Amérique ont déposé le plus grand nombre de demandes d'enregistrement international de marques, suivis de près par les déposants de l'Allemagne, de la Chine, de la France et du Royaume-Uni. Les demandes

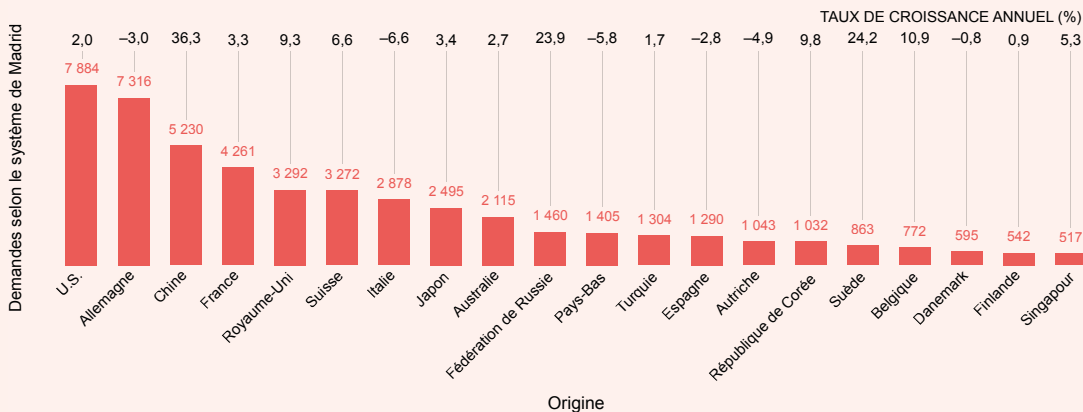
### Membres du système de Madrid



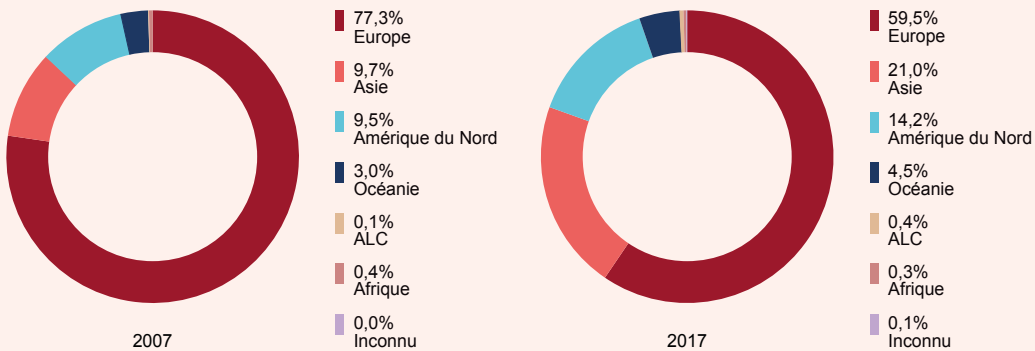
### Évolution du nombre de dépôts selon le système de Madrid, 2000–2017



### Demandes internationales selon le système de Madrid pour les 20 principales origines, 2017



### Répartition des demandes internationales selon le système de Madrid par région, 2007 et 2017



provenant de la Chine ont connu la plus forte augmentation (+36,3%), devant la Suède (+24,2%), la Fédération de Russie (+23,9%), la République de Corée (+9,8%) et le Royaume-Uni (+9,3%). L'utilisation du système de Madrid en Asie s'est considérablement accrue, la part des demandes selon le système de Madrid en provenance de cette région ayant plus que doublé au cours des 10 dernières années.

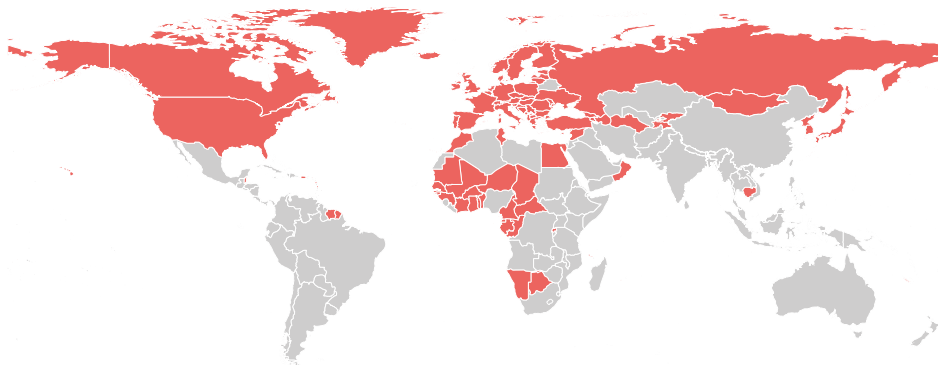
21. La désignation – dans les demandes – des parties contractantes où la protection est demandée fournit des informations importantes quant à l'intérêt commercial que suscite le développement de nouveaux marchés pour certains produits dans le monde entier et aux projets y afférents. L'Union européenne, la Chine et les États-Unis d'Amérique ont été les trois membres les plus souvent désignés dans les demandes internationales, suivis par la Fédération de Russie, le Japon, la Suisse, l'Australie, l'Inde, la République de Corée et le Mexique.

22. Le système de Madrid gagne en importance et se positionne de plus en plus comme le point central pour l'enregistrement des marques dans le monde entier. Dans le cadre du Groupe de travail de Madrid, les parties contractantes s'emploient constamment à trouver des moyens de moderniser et d'améliorer le cadre juridique qui régit les opérations réalisées au titre du système dans l'intérêt de ses utilisateurs. Parallèlement, le Bureau international s'apprête à lancer un projet majeur de création d'un nouvel environnement informatique pour le système de Madrid, qui s'appuiera sur les différents éléments informatiques existants et les intégrera. La mise en œuvre de ce nouveau projet permettra d'améliorer considérablement la qualité des services fournis dans le cadre du système de Madrid, tant pour les offices que pour les utilisateurs, et de réaliser des gains de productivité au sein du Bureau international qui permettront de maîtriser la hausse des effectifs découlant de l'utilisation croissante du système.

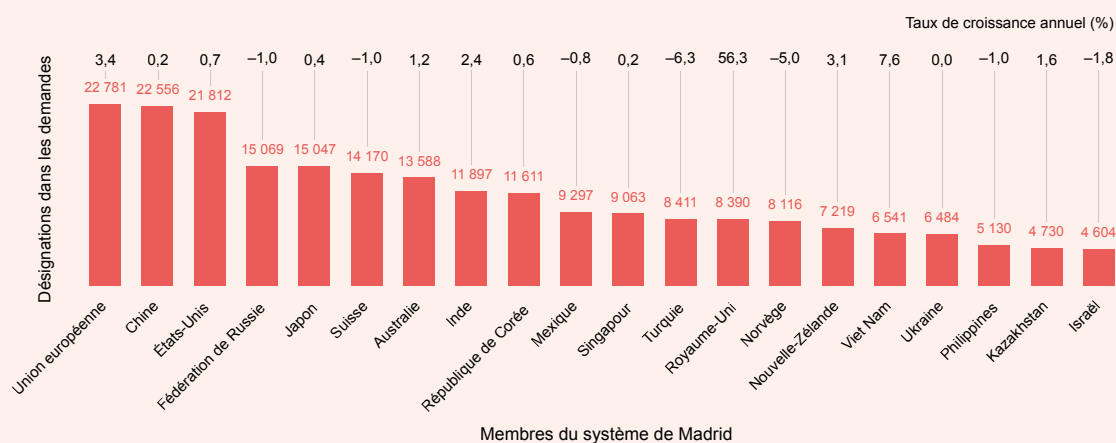
## Le système de La Haye

23. Le système de La Haye a poursuivi son expansion et sa transformation, devenant une composante plus importante de l'architecture internationale de la propriété intellectuelle. Depuis les Assemblées de 2017, le Canada, la Fédération de Russie et le Royaume-Uni ont adhéré à l'Acte de Genève (1999) – qui est l'émanation la plus récente du système de La Haye –, portant le nombre de parties contractantes de cet Acte à 55 et celui des parties contractantes du système à 69. Plusieurs autres pays sont en train de prendre des mesures concrètes pour adhérer au système de La Haye, parmi lesquelles figurent plusieurs grandes économies.

### Membres du système de La Haye



## Désignations dans les enregistrements internationaux pour les 20 membres les plus désignés du système de Madrid, 2017



### Principaux chiffres pour 2017

**5 213** (-6,3%)

Demandes internationales

**5 041** (-3,7%)

Enregistrements internationaux

**19 603** (-7,9%)

Désignations dans les demandes internationales

**19 090** (-2,1%)

Désignations dans les enregistrements internationaux

**3 297** (+4,7%)

Renouvellements d'enregistrements internationaux

**34 667** (+6,9%)

Enregistrements internationaux en vigueur

**19 429** (+3,8%)

Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales

**19 241** (+9,3%)

Dessins et modèles contenus dans les enregistrements internationaux

**79 464** (+5,6%)

Dessins et modèles contenus dans les désignations dans les demandes internationales

**79 344** (+15,0%)

Dessins et modèles contenus dans les désignations dans les enregistrements internationaux

**13 652** (+3,0%)

Dessins et modèles contenus dans les renouvellements d'enregistrements internationaux

**140 127** (+6,2%)

Dessins et modèles contenus dans les enregistrements internationaux en vigueur

24. Comme prévu dans le rapport de l'an dernier, après deux années consécutives de croissance à deux chiffres (40,6% d'augmentation du nombre de demandes en 2015 et 35,5% en 2016), la demande s'est stabilisée. En 2017, 5213 demandes internationales ont été déposées, soit une baisse de 6,3% par rapport à l'année précédente. Le nombre de dessins et modèles figurant dans ces demandes a quant à lui augmenté de 3,8%, pour s'établir à 19 429.

25. Les déposants établis en Allemagne demeurent à l'origine du plus grand nombre de dessins déposés selon le système de La Haye. Ils sont suivis par les déposants de la Suisse, de la République de Corée, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Belgique et de la Turquie. Au niveau régional, en raison de l'élargissement du système à de nouveaux pays, la part des dépôts en provenance d'Europe a proportionnellement diminué tandis que celles des dépôts en provenance d'Asie et d'Amérique du Nord ont augmenté.

26. Les récentes adhésions de la République de Corée (en 2014), du Japon et des États-Unis d'Amérique (en 2015), toutes de grandes économies où un examen de la nouveauté est effectué, ont continué de remodeler le système en 2017, en termes non seulement de contenu des demandes internationales, mais aussi de nombre de refus. Ce dernier a augmenté de façon spectaculaire en 2017, pour atteindre le chiffre record de 3389, soit une augmentation de 1600% en à peine deux ans.

27. La mise en place d'une nouvelle plateforme informatique pour le système de La Haye constitue une priorité et se trouve à un stade de développement avancé, le déploiement des principales composantes d'arrière-plan étant prévu fin 2018. Ce nouveau système informatique s'appuie sur une technologie moderne pour prendre en charge le degré de précision accru des données et devrait améliorer la qualité du service offert par le Bureau international.

28. Le système de La Haye s'étant étoffé et ayant été révisé au cours de ses 90 années d'existence, il reste à en faire un système unifié et à supprimer les complexités découlant de l'application concomitante de plusieurs actes de l'Arrangement de La Haye. Seuls trois pays parties à l'Acte de La Haye ne sont pas encore parties à l'Acte de Genève (1999) : le Belize, le Maroc et le Suriname. Idéalement, il faudrait faire en sorte que tous les membres de l'Union de La Haye soient parties à l'Acte de Genève (1999).

## Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

29. Le Centre d'arbitrage et de médiation propose des procédures rapides et économiques de règlement des litiges de propriété intellectuelle qui permettent d'éviter le recours aux tribunaux. Il administre les litiges et fournit des services d'expert en matière de règlement extrajudiciaire des litiges, y compris les litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet.

### Noms de domaine

30. Alors que les propriétaires de marques sont confrontés au risque d'un accroissement de l'utilisation abusive de leurs marques dans les domaines, traditionnels ou nouveaux, du cyberspace, ils continuent de se fier aux procédures de règlement des litiges en matière de cybersquattage administrées par l'OMPI. En luttant contre les pratiques d'enregistrement de noms de domaine opportunistes, les services de l'OMPI permettent de faire cesser les atteintes aux marques dans le système des noms de domaine et d'éviter ainsi que le consommateur soit induit en erreur.

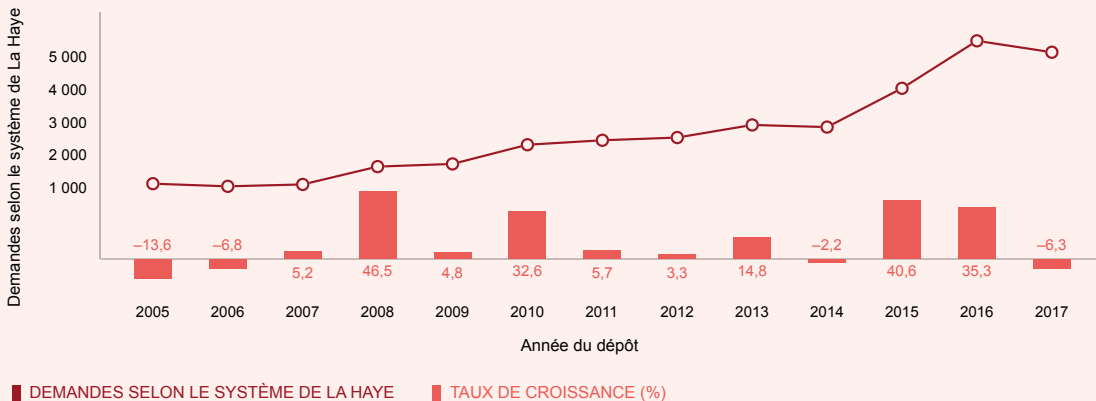
31. Depuis que le Centre a administré le premier litige en vertu des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) établis par l'OMPI, en 1999, plus de 41 000 plaintes au total ont été soumises à l'OMPI concernant plus de 76 000 noms de domaine.

32. En 2017, pour la deuxième année consécutive, le nombre de plaintes pour cybersquattage déposées auprès de l'OMPI a dépassé les 3000. Durant le premier semestre de 2018, l'OMPI avait reçu plus de 1700 plaintes de ce type.

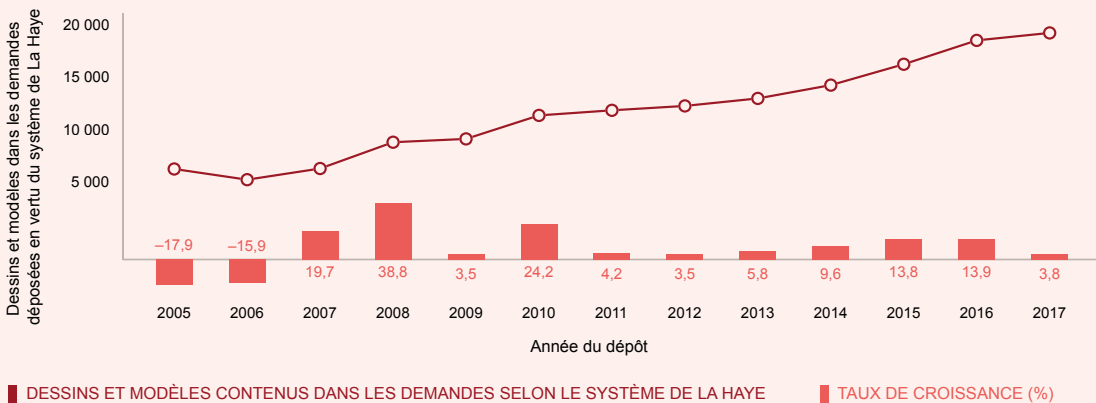
33. En 2017, les litiges administrés par l'OMPI en vertu des principes UDRP ont impliqué des parties venant de 112 pays, ce qui met en évidence la portée mondiale de la procédure administrée par l'OMPI. Les trois principaux domaines d'activité des plaignants ont été la banque et la finance (12%), la mode (11%), et l'Internet et l'informatique (9%). Les procédures ont été instruites par 298 experts de l'OMPI venant de 45 pays, dans 15 langues différentes.

34. L'enregistrement de noms de domaine dans des domaines génériques de premier niveau (gTLD) nouvellement créés fait désormais partie des litiges courants administrés conformément aux principes UDRP. Avec plus de 1200 nouveaux gTLD opérationnels, les litiges correspondants ont représenté quelque 12% des dossiers instruits par l'OMPI en 2017.

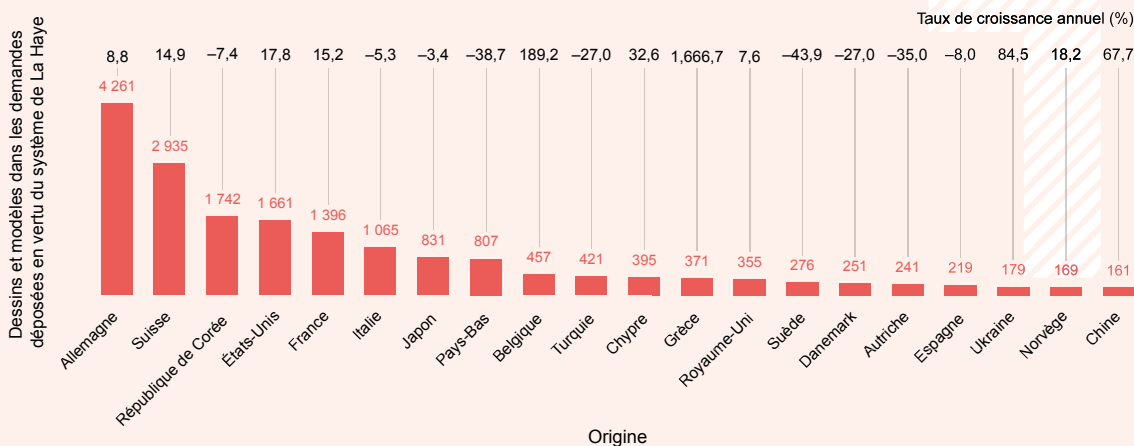
### Évolution du nombre de demandes internationales selon le système de La Haye, 2005–2017



### Évolution du nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye, 2005–2017



### Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye pour les 20 principales origines, 2017



35. Les noms de domaine de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) ont représenté 17% des plaintes déposées auprès de l'OMPI en 2017. Avec l'adjonction de .EU (Union européenne) et .SE (Suède) en 2017, et de .GE (Géorgie) en 2018, plus de 70 services d'enregistrement de ccTLD font désormais appel aux services de l'OMPI.

36. L'OMPI suit de près un processus lancé par l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) afin de réviser les principes UDRP et d'autres mécanismes de protection des droits.

### **Litiges de propriété intellectuelle**

37. Les procédures prévues par les règlements d'arbitrage, de médiation et de procédure d'expertise de l'OMPI visent à faciliter le développement et l'utilisation de la propriété intellectuelle en évitant les perturbations excessives qu'entraîneraient des procédures judiciaires longues et coûteuses.

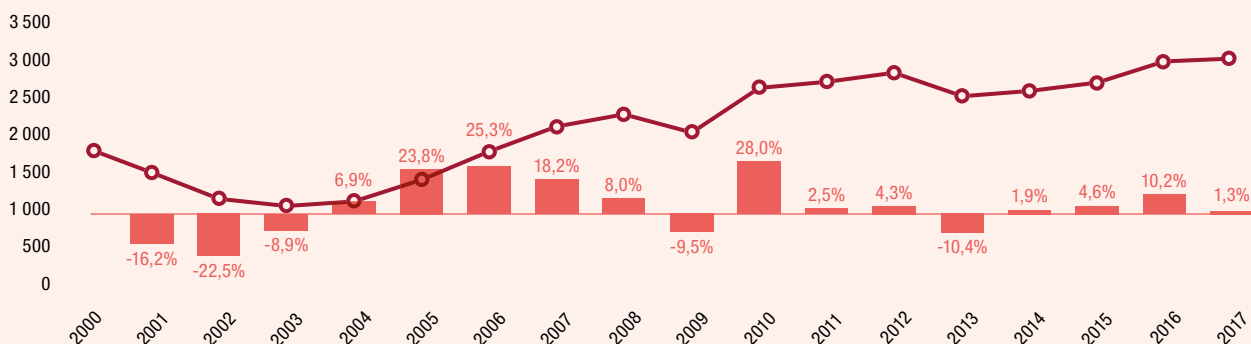
38. En 2017, le nombre de litiges administrés en vertu des procédures de médiation et d'arbitrage de l'OMPI a fortement progressé, les litiges portant notamment sur les brevets, les marques (y compris les oppositions fondées sur des marques), le droit d'auteur (y compris les sociétés de perception), les technologies de l'information et de la communication, la recherche-développement, les sciences de la vie, les films et les médias, ainsi que la distribution et le franchisage. Depuis la première plainte, le Centre a administré plus de 560 litiges en vertu des règlements de médiation, d'arbitrage et de procédure d'expertise, pour des montants allant de 20 000 à 1 milliard de dollars É.-U.

39. Le Centre collabore avec les offices de propriété intellectuelle et les bureaux de droit d'auteur intéressés afin de faire mieux connaître aux parties prenantes les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle, en mettant notamment à disposition des ressources pouvant aider les parties à régler leurs litiges en instance devant ces offices. Depuis la session de 2017 des assemblées des États membres, le Centre collabore avec les organismes chargés de la propriété intellectuelle d'un certain nombre d'États membres supplémentaires, notamment l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de l'Argentine, l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA), le Registre national du Costa Rica, l'Office national du droit d'auteur (ONDA) de la République dominicaine, le Bureau kényen du droit d'auteur (KECOBO), l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), le Ministère de la culture de la République de Lituanie, l'Office des brevets de la République de Pologne (UPRP), l'Office roumain du droit d'auteur (ORDA), le Service fédéral de la propriété intellectuelle (ROSPATENT) de la Fédération de Russie, l'Office de la propriété intellectuelle de la République de Serbie et l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) de la Suisse.

40. Au regard de cette coopération croissante, le Centre a publié en 2018 la deuxième édition du Guide OMPI du règlement extrajudiciaire des litiges pour les offices de propriété intellectuelle et les tribunaux. Ce guide donne un aperçu du règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et offre aux offices et aux tribunaux intéressés des solutions pour intégrer les modes extrajudiciaires de règlement dans leurs procédures applicables. Le guide passe également en revue les activités de collaboration du Centre et donne des exemples de documents types.



## Litiges relatifs à des noms de domaine administrés par l'OMPI entre 2000 et 2017



## Système de Lisbonne

41. Le Cambodge est devenu le premier État partie à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne à la suite du dépôt de son instrument d'adhésion le 9 mars 2018. L'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne entrera en vigueur après que cinq parties contractantes auront déposé leur instrument de ratification ou d'adhésion.

42. Depuis septembre dernier, 49 nouvelles demandes internationales ont été reçues en vertu du système de Lisbonne, ce qui porte à 1006 le nombre total d'enregistrements en vigueur en vertu du système de Lisbonne.

43. À la suite du paiement de subventions au titre de l'article 11.3)iii) de l'Arrangement de Lisbonne par des membres de l'Union de Lisbonne, pour un montant total de 1 323 488 francs suisses, le déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2016-2017 s'est limité à 75 550 francs suisses.

44. En juin 2018, le Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne a recommandé à l'Assemblée de l'Union qu'une réduction de 50% du montant des taxes prescrit pour les pays les moins avancés (PMA) soit introduite dans le règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Lisbonne et à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne afin d'inciter ces derniers à adhérer au système de Lisbonne et à l'utiliser. Le groupe de travail est également convenu d'étudier différentes options concernant la viabilité financière de l'Union de Lisbonne.



# Cadre juridique international

## Situation actuelle en ce qui concerne les traités en vigueur

45. Le nombre d'adhésions aux traités administrés par l'OMPI a légèrement baissé par rapport à l'année précédente, avec 28 adhésions depuis septembre 2017 (34 adhésions avaient été enregistrées au cours de la période clôturée en septembre 2017). Toutefois, le cadre juridique international de la propriété intellectuelle a continué de susciter beaucoup d'intérêt, un grand nombre de pays cherchant à obtenir des copies certifiées des textes des traités et des informations supplémentaires sur les avantages matériels de l'adhésion aux divers traités afin de les présenter dans le cadre de leur procédure de ratification au niveau national. Pour la quatrième année consécutive, la plupart des 28 adhésions concernent des pays en développement.

46. Comme l'année précédente, la majeure partie des activités liées aux traités étaient en rapport avec le secteur du droit d'auteur, 18 des 28 adhésions portant sur les traités de droit d'auteur. Plus du tiers de ces adhésions (10 sur 28) ont concerné le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. Nous espérons que le rythme élevé des adhésions aux traités de droit d'auteur aboutira à bref délai à l'entrée en vigueur du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, qui a fait l'objet de 20 adhésions ou ratifications sur les 30 nécessaires à son entrée en vigueur.

47. À la demande des États membres, le Bureau international a, au cours de l'année écoulée, également continué de mettre l'accent sur le processus de réforme statutaire que les États membres ont initié il y a presque vingt ans avec l'adoption à l'unanimité, en 1999 et en 2003, de modifications de la Convention instituant l'OMPI et d'autres traités administrés par l'OMPI. La modification de 1999 de la Convention instituant l'OMPI avait pour objet de limiter le nombre de mandats du directeur général à deux périodes déterminées de six années chacune. Les modifications apportées en 2003 à la Convention instituant l'OMPI et à d'autres traités administrés par l'OMPI visaient à : i) dissoudre la Conférence de l'OMPI; ii) officialiser le système de contribution unique et les changements apportés aux

classes de contribution qui étaient appliqués dans la pratique depuis 1994; et iii) établir des sessions ordinaires annuelles (plutôt que bisannuelles) de l'Assemblée générale de l'OMPI et des autres assemblées des unions administrées par l'OMPI. À ce jour, aucune de ces modifications n'est entrée en vigueur du fait que le Directeur général n'a pas encore reçu le nombre de notifications d'acceptation des modifications requis de la part des États membres de l'OMPI.

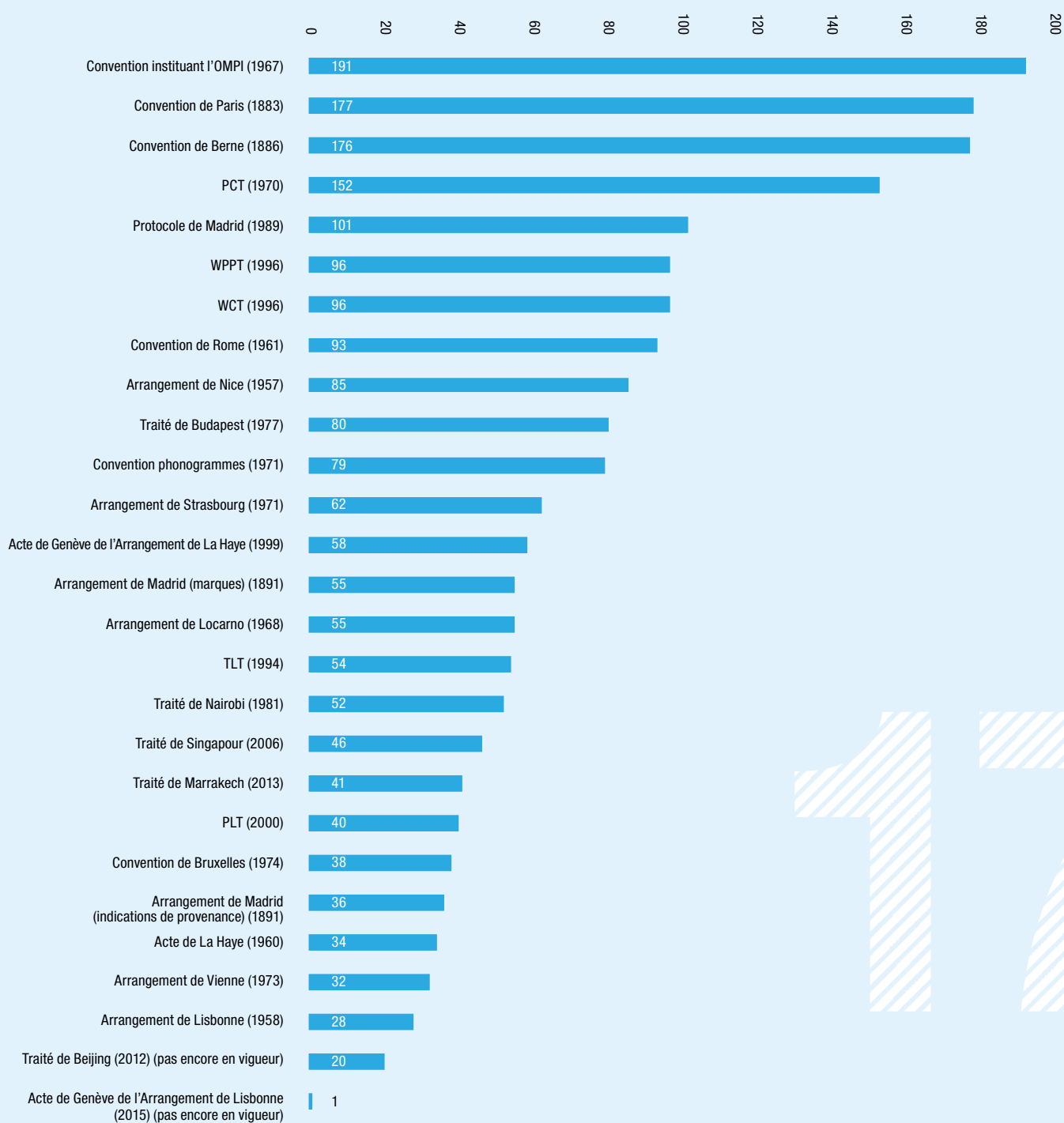
48. À la suite de l'examen de cette question dans le cadre du Comité du programme et budget et de l'échange de communications entre des États membres et le Secrétariat, l'Organisation a, au cours de l'année écoulée, reçu quatre notifications supplémentaires d'acceptation de ces modifications. Compte tenu de ces récentes notifications, le Directeur général a reçu, à ce jour, 53 notifications sur les 129 requises pour la modification de 1999 et 19 notifications sur les 135 requises pour les modifications de 2003. L'Organisation espère qu'elle continuera de recevoir les notifications requises et que ces modifications fondamentales entreront en vigueur.

### Traité de Budapest

49. Le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt de micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, auquel 80 États sont parties, joue un rôle essentiel en ce qui concerne le dépôt de demandes de brevet dans le domaine des sciences de la vie en limitant à une seule le nombre d'autorités de dépôt internationales auprès desquelles il convient de déposer les micro-organismes utilisés dans une invention plutôt que de les déposer dans chaque État contractant. En 2017, 5657 dépôts ont été effectués auprès des autorités de dépôt internationales en vertu du traité, un nombre record dépassant de quelque 10% le nombre de dépôts en 2016. Le nombre total de dépôts effectués en vertu du Traité de Budapest s'élève à présent à plus de 100 000 (107 690).

50. En février 2018, les Collections coordonnées marocaines de micro-organismes (CCMM) sont devenues la première institution africaine à acquérir le statut d'autorité de dépôt internationale en vertu du Traité de Budapest. Située à Rabat (Maroc), l'autorité de dépôt accepte tous les types

## Adhésions aux traités administrés par l'OMPI entre 1970 et septembre 2018



de souches bactériennes, y compris les actinomycètes, les champignons et les levures. À l'heure actuelle, 47 institutions dans 26 pays ont acquis le statut d'autorité de dépôt internationale, à savoir 27 dans 16 pays européens, 13 dans 5 pays de la région Asie-Pacifique, 5 dans 3 pays d'Amérique du Nord, une en Amérique du Sud et une en Afrique.

## Comités

**51. Comité permanent du droit des brevets (SCP).** Le SCP a tenu deux sessions depuis les dernières assemblées de l'OMPI. Au cours de ces sessions, le comité a continué de se pencher sur les cinq questions suivantes : i) exceptions et limitations relatives aux droits de brevet; ii) qualité des brevets, y compris les systèmes d'opposition; iii) brevets et santé; iv) confidentialité des communications entre les clients et leurs conseils en brevets; et v) transfert de technologie. Le comité a enregistré des progrès réguliers sur l'ensemble de ces questions.

**52. Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT).** La convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption du projet de traité sur le droit des dessins et modèles (DLT), l'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour du SCT, n'a cessé d'être repoussée depuis plusieurs années alors que les États membres s'efforcent de parvenir à un accord sur les deux dernières questions en suspens. Au cours de la session de 2017 de l'Assemblée générale de l'OMPI, les États membres sont presque parvenus à un accord sur un texte de consensus et ont décidé de poursuivre l'examen de la convocation d'une conférence diplomatique à la session de 2018 des assemblées. Comme l'a déclaré le président du SCT, il convient d'espérer que les États membres conjugueront leurs efforts et feront preuve de toute la souplesse nécessaire afin de surmonter ce dernier obstacle cette année. À sa session tenue en novembre 2017, le SCT est convenu d'un programme de travail à l'initiative des membres sur les indications géographiques, actuellement en cours de mise en œuvre. Deux nouvelles propositions soumises par des États membres sur les noms de pays et les marques-pays sont également en cours d'examen par le comité, qui poursuit aussi ses travaux sur les nouveaux dessins et modèles technologiques.

**53. Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC).** À la suite du renouvellement par l'Assemblée générale à sa session de 2017 du mandat de l'IGC pour l'exercice biennal 2018-2019,

l'IGC se trouve à mi-parcours d'un programme de travail intense. Des progrès considérables ont été réalisés, en particulier dans le domaine des ressources génétiques. À sa session de 2019, l'Assemblée générale fera le point sur l'avancement des travaux et, selon le niveau de maturité des textes et le degré de consensus sur les objectifs, la portée et la nature du ou des instruments, se prononcera sur la question de savoir s'il convient de convoquer une conférence diplomatique. Un grand nombre d'États membres attendent beaucoup des négociations au sein de l'IGC qui, si elles aboutissent à des résultats concrets, pourraient profiter aux populations autochtones, aux communautés locales et aux autres parties prenantes et auraient une incidence significative sur les politiques, le droit et la pratique en matière de propriété intellectuelle.

**54. Comité consultatif sur l'application des droits (ACE).** L'ACE se penche sur les difficultés et les points faibles que présente la protection de la propriété intellectuelle et qui découlent de la mondialisation et de la numérisation, tout en tenant compte des intérêts socioéconomiques et des préoccupations en matière de développement. Le nombre record de participants à la douzième session du comité en septembre 2017 témoigne de la grande confiance que les États membres de l'OMPI et les autres parties prenantes ont dans le rôle joué par le comité en tant qu'instance mondiale de dialogue sur l'application des droits de propriété intellectuelle et la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

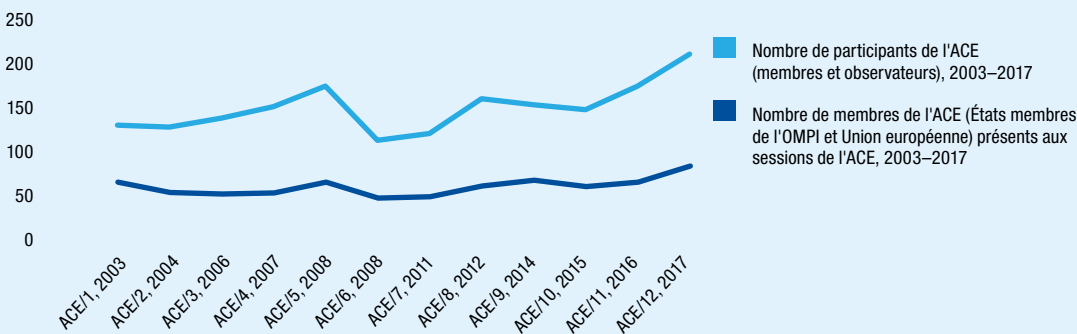
## Collaboration avec le corps judiciaire

55. À la suite de l'annonce faite lors de la dernière session des assemblées des États membres de l'OMPI selon laquelle une nouvelle orientation serait donnée à l'action de l'Organisation afin de donner suite à la demande des États membres en ce qui concerne l'administration judiciaire de la propriété intellectuelle, l'OMPI s'est engagée dans un ambitieux programme de travail combinant les activités menées de longue date en matière de renforcement des capacités dans le domaine judiciaire avec une approche élargie et plus systématique de la collaboration avec les autorités judiciaires au niveau national. Cette évolution est favorisée par la reconnaissance croissante du rôle décisif que joue le corps judiciaire dans l'élaboration d'une réponse aux difficultés créées sur le plan juridique par l'innovation technologique dont le rythme dépasse souvent celui des procédures dans les domaines législatif et politique, et de l'importance que revêt le dialogue transnational en vue de s'adapter au caractère de plus en plus transfrontalier des

## Répartition géographique des exposés présentés à la douzième session de l'ACE



## Participants aux sessions de l'ACE, 2003–2017



litiges de propriété intellectuelle. Cette nouvelle initiative de l'OMPI vise à favoriser et à stimuler ce dialogue essentiel qui, sous la direction d'un groupe consultatif de juges, sera coordonné par la nouvelle Division de l'administration judiciaire de la propriété intellectuelle.

56. Cette nouvelle orientation s'est traduite au cours de la première année par le lancement du Cours magistral de l'OMPI sur la détermination des droits de propriété intellectuelle dont le tout premier, organisé à Beijing en collaboration avec la Cour populaire suprême de la République populaire de Chine, a donné à des juges expérimentés spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle venant de 15 pays l'occasion d'engager des discussions collégiales très nourries sur les éventuelles solutions à adopter dans les litiges de propriété intellectuelle. S'inscrivant dans cette perspective, le premier Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle réunira en novembre 2018 plus d'une centaine de juges au siège de l'OMPI à Genève afin de leur donner l'occasion d'échanger leurs données d'expérience face aux enjeux communs découlant des questions nouvelles dans le domaine de la propriété intellectuelle.

57. Parallèlement, les activités de l'Organisation en matière de renforcement des capacités dans le domaine judiciaire, qui font l'objet d'une demande forte et soutenue de la part des États membres, continuent d'être mises en œuvre par les secteurs compétents de l'Organisation, notamment l'Académie de l'OMPI, les bureaux régionaux et le programme chargé de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, l'accent étant mis sur l'amélioration de l'articulation et de la cohérence des divers aspects de la formation dispensée. Un élément décisif du rôle joué par l'OMPI en vue d'appuyer les systèmes judiciaires au niveau national sera la création d'une source d'information en ligne destinée à faciliter l'accès aux décisions judiciaires découlant de l'application au niveau national de la législation en matière de propriété intellectuelle. En collaboration avec un certain nombre de systèmes judiciaires, l'Organisation s'est engagée dans la compilation de décisions susceptibles de créer un précédent rendues dans un groupe de pays pilotes, avec pour objectif de rendre cette source d'information accessible au public en 2019. Cette source d'information, qui est appelée à évoluer, s'appuiera sur une coopération soutenue des États membres.

# Une infrastructure mondiale favorisant la création d'un réseau mondial du savoir

58. L'Organisation n'a cessé d'investir dans l'infrastructure informatique en collaboration avec les États membres en vue de créer des réseaux numériques connectés à l'échelle mondiale à l'intention des offices de propriété intellectuelle et des utilisateurs. Des progrès considérables ont été réalisés l'année dernière en ce qui concerne la mise en place d'un réseau harmonisé, qui procurera des avantages considérables.

59. L'infrastructure mondiale est en passe de créer à l'OMPI un réseau du savoir fondé sur la conservation des données de propriété intellectuelle des États membres afin de mettre en place des bases de données véritablement mondiales et de produire des données et savoirs en matière de propriété intellectuelle à plus grande valeur ajoutée, comme il ressort du schéma ci-après. Les systèmes stratégiques de l'OMPI, tels que les classifications et les normes, combinés aux compétences multilingues, sont essentiels pour renforcer notre capacité de faire face aux défis posés par les mégadonnées de propriété intellectuelle, la complexité et la diversité linguistique. Le réseau du savoir de l'OMPI constituera un bien public précieux à l'échelle mondiale, dans la mesure où les données de propriété intellectuelle fournissent les informations les plus complètes, structurées et à jour sur l'activité intellectuelle humaine et peuvent également être utilisées dans la mise au point d'outils fondés sur l'intelligence artificielle.

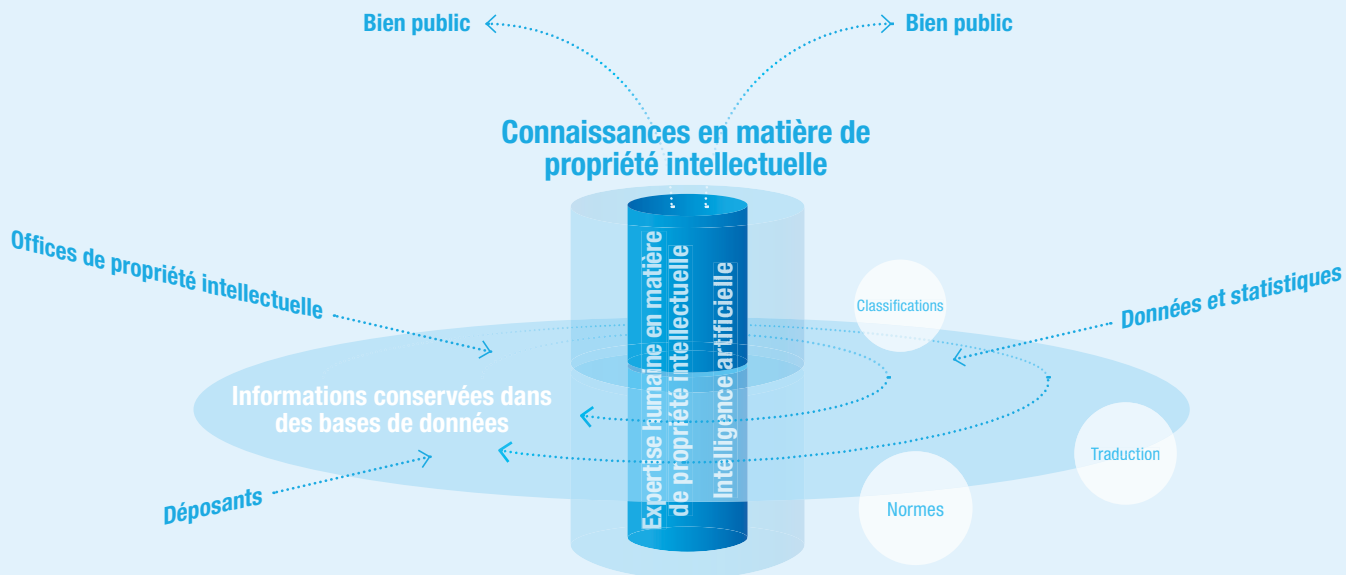
## Bases de données mondiales

60. L'OMPI est devenue un leader mondial en matière d'infrastructure technique de données interconnectées et constitue une source et un référentiel majeurs de données de propriété intellectuelle. Pendant la période couverte par le présent rapport, l'OMPI a continué d'élargir la portée de ses bases de données mondiales. Nous avons également commencé à examiner la manière dont l'apprentissage automatique pourrait être utilisé pour améliorer la facilité de la recherche et l'accès aux données. Un centre de recherche a été spécialement créé à cet effet, dont les activités initiales portent sur la traduction automatique neuronale, le classement des images et les recherches par similitude.

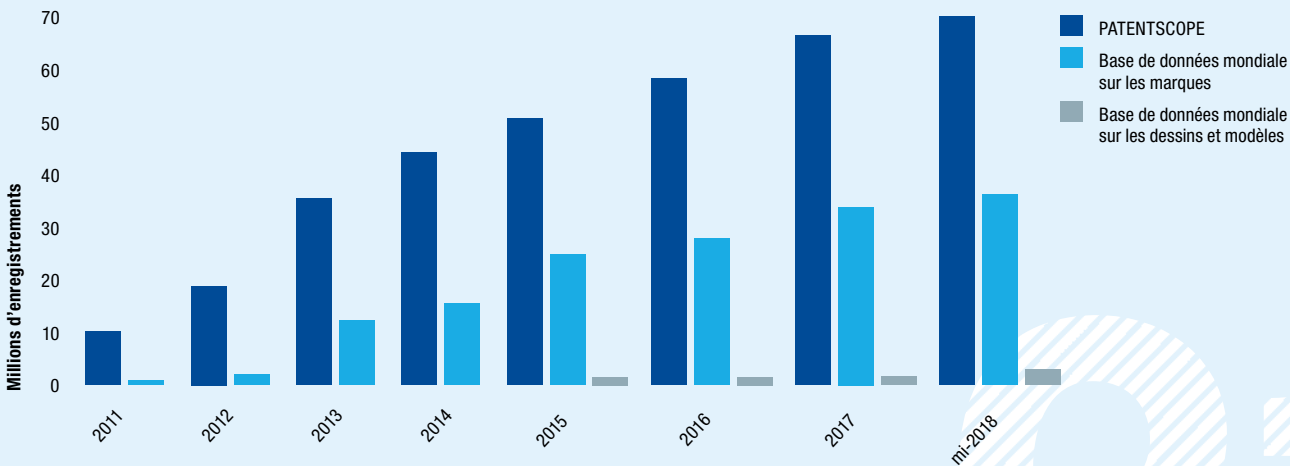
61. L'Organisation a continué de fournir des données et des références actualisées en matière de propriété intellectuelle, au moyen de quatre bases de données mondiales qui permettent aux décideurs, aux parties prenantes dans le domaine de la propriété intellectuelle, aux chercheurs et au grand public d'utiliser les données et références de propriété intellectuelle pour acquérir des connaissances et des données stratégiques. Le nombre d'enregistrements disponibles dans les bases de données mondiales de l'OMPI dépasse les 100 millions. Ils constituent un répertoire unique de mégadonnées de propriété intellectuelle, qui sont à la base des technologies d'apprentissage automatique de l'Organisation.

**62. PATENTSCOPE.** Un nombre croissant d'offices nationaux de propriété intellectuelle communiquent leurs données de brevet afin qu'elles soient incluses dans la base de données PATENTSCOPE (52 offices nationaux de propriété intellectuelle en plus des trois offices régionaux, à savoir l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), l'Office eurasiatique des brevets (OEAB) et l'Office européen des brevets (OEB)). Au cours de l'année écoulée, un élément important est venu enrichir PATENTSCOPE, à savoir la collection de l'office de la propriété industrielle de l'Inde. Nous avons amélioré l'accessibilité et la sécurité de PATENTSCOPE ainsi que la formation qui s'y rapporte. Deux fonctions ont été développées plus avant dans la base de données. L'outil de recherche de composés chimiques a été étendu, passant d'un champ de recherche initial constitué des collections de brevets de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et du PCT pour inclure aujourd'hui les collections de l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA), de l'Office des brevets du Japon (JPO), de l'OEB, de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), de l'Institut fédéral de la propriété industrielle de la Russie (FIPS) et de l'OEB, dans les langues originales correspondantes. En outre, l'intégration de WIPO CASE et du système de dossier mondial a été étendue, afin de mettre à disposition le contenu du dossier public de l'USPTO.

### Réseau de connaissances de l'OMPI

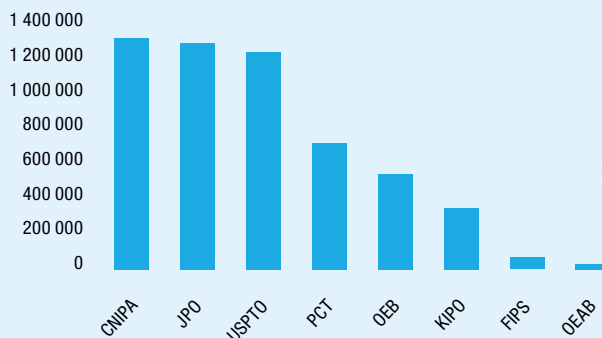


### Évolution du nombre d'entrées contenues dans les bases de données mondiales, 2011-2018



### Composés chimiques dans PATENTSCOPE

Nombre de documents pour lesquels des composés chimiques ont été découverts et indexés dans PATENTSCOPE par collection nationale



63. Un projet visant à aider les offices nationaux de propriété intellectuelle à produire des données en texte intégral pour leurs fichiers courants a été lancé et 19 offices ont été formés à l'utilisation de la solution technique de l'OMPI à ce jour. Le texte intégral ainsi obtenu sera également prochainement incorporé dans PATENTSCOPE.

#### 64. Base de données mondiale sur les marques et Base de données mondiale sur les dessins et modèles.

La Base de données mondiale sur les marques répertorie les données sur les marques du système de Madrid, les données relatives aux appellations d'origine du système de Lisbonne et les emblèmes protégés en vertu de l'article 6ter de la Convention de Paris, ainsi que 39 collections de données nationales sur les marques enregistrées et la collection régionale de marques de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. La Base de données mondiale sur les marques a été enrichie de six collections pendant la période couverte par le présent rapport. La fonction novatrice de recherche par image de la Base de données mondiale sur les marques, qui permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches par similitude d'images et d'éléments figuratifs de marques dans le monde entier, a été vivement appréciée par les offices de propriété intellectuelle et les utilisateurs.

65. Les collections nationales de dessins et modèles industriels de la France, de la Jordanie et de la Mongolie, ainsi que des données de l'ancienne collection de La Haye publiées avant 1999, ont été ajoutées à la Base de données mondiale sur les dessins et modèles pendant la période couverte par le présent rapport. Un plus grand nombre d'offices nationaux devraient se joindre au projet.

66. **WIPO Lex.** Depuis 2017, les États membres jouent un rôle de premier plan pour faire en sorte que les données juridiques contenues dans leurs profils nationaux fassent l'objet de mises à jour de qualité en temps utile. En conséquence, WIPO Lex a connu un élargissement substantiel de la couverture géographique des données juridiques de propriété intellectuelle issues de pays du monde entier et une montée en flèche du nombre de ses utilisateurs, qui a dépassé les 3,7 millions en 2017. Le réseau de coordonnateurs nationaux de WIPO Lex communique régulièrement des informations détaillées sur les lois et traités des divers États en matière de propriété intellectuelle, et le Bureau international actualise la base de données compte tenu de ces contributions. Le contrôle de la qualité est garanti au moyen d'un examen périodique mené tous les six mois par les États membres et portant sur toutes les modifications introduites dans la base de données.

67. En 2017, la base de données a totalisé 3,7 millions d'utilisateurs, 4,9 millions de sessions et 8,3 millions de consultations de pages. Par rapport à 2016, le nombre d'utilisateurs a augmenté de 83%, le nombre de sessions de 72% et le nombre de consultations de pages de 56%. Ces tendances ont été confirmées au premier semestre de 2018, et le nombre d'utilisateurs au niveau mondial devrait dépasser les 4 millions pour l'année 2018 dans son ensemble.

68. L'évolution de 2017 et 2018 montre que WIPO Lex joue un rôle capital pour répondre à la demande de données juridiques dans les pays en développement, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable et à la réduction de la fracture numérique et de l'écart en matière d'information.

#### WIPO Lex Dix principales origines des utilisateurs, par nombre de sessions

janvier-mai 2018

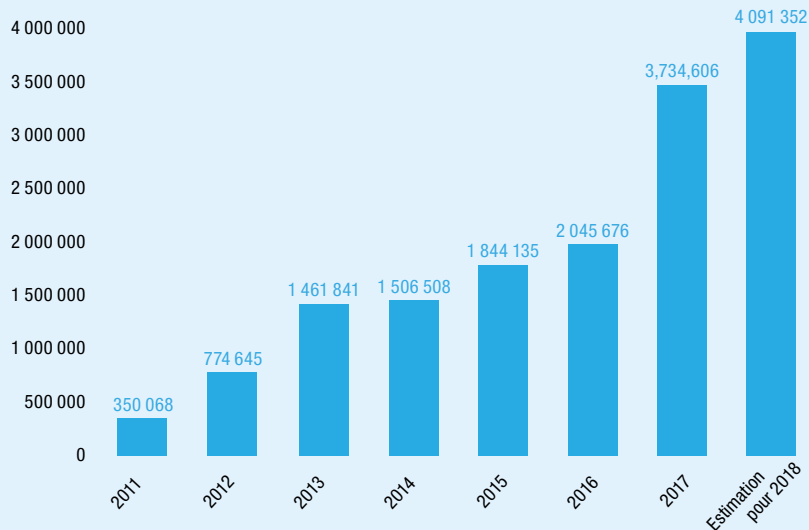
	Pays	Nombre de sessions	Croissance en % (par rapport à 2017)
1	Mexique	193 379	31,22%
2	Philippines	136 657	29,87%
3	Colombie	116 812	30,16%
4	Pérou	112 521	160,03%
5	Venezuela	112 075	152,00%
6	Indonésie	87 664	67,14%
7	États-Unis d'Amérique	90 530	-11,72%
8	Équateur	74 032	126,01%
9	Inde	75 431	43,42%
10	Maroc	72 422	10,06%

#### 69. Centre d'application des technologies de pointe (ATAC).

Le Centre d'application des technologies de pointe a été créé pour déterminer si l'apprentissage automatique pouvait être utilisé pour améliorer l'accès aux données de propriété intellectuelle ainsi que le traitement de ces données au sein des bases de données mondiales et des programmes et services de l'Organisation. Il s'articule autour de trois grands domaines de recherche: la traduction automatique neuronale appliquée aux textes de propriété intellectuelle; le classement des images et les recherches de similitudes pour les marques au moyen des réseaux neuronaux; et la conversion de la voix en texte dans le cadre des réunions et conférences de l'OMPI. Les résultats de ces travaux de recherche profiteront aux bases de données mondiales de l'Organisation et seront partagés ensuite avec les offices de propriété intellectuelle des États membres qui participent à des projets associés à ces bases de données mondiales.



## Nombre d'utilisateurs de WIPO Lex entre 2011 et 2018



## Classifications internationales

L'OMPI administre quatre systèmes internationaux de classement établis par des traités (la classification internationale des brevets (CIB); la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice); la classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne); et la classification internationale pour les dessins et modèles industriels (classification de Locarno)). La CIB et la classification de Nice sont révisées très régulièrement pour rester en phase avec l'accélération du progrès technologique et le raccourcissement du cycle de vie des produits. La CIB2018.01 a été publiée en temps opportun au moyen du système de gestion de la révision de la CIB. En 2018, 1458 modifications, dont 681 nouvelles subdivisions, ont été introduites dans la CIB et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sous l'appellation CIB2019.01.

Dans le cadre de la classification de Nice, les États membres ont adopté 676 modifications, y compris 389 nouvelles entrées visant à améliorer et à préciser la liste des produits et services, ce qui porte le nombre total des entrées à près de 10 000. La révision des intitulés des classes, qui a débuté en 2015 et a continué d'être étendue à d'autres classes (14 classes ont été modifiées cette année), devrait simplifier le travail de classement car elle donne des orientations plus claires aux utilisateurs.

Dans le cadre de la classification de Locarno, les États membres ont adopté 823 modifications et créé 19 nouvelles sous-classes, qui apparaîtront dans la douzième édition de la classification qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une nouvelle plateforme de publication pour la classification de Locarno a été conçue et mise à disposition, avec des fonctions plus conviviales et des fonctions de recherche renforcées.

La huitième édition de la classification de Vienne, avec ses 156 modifications, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Normes et classifications

**70. Normes de l'OMPI.** Il est impossible d'effectuer des recherches sur les données de propriété intellectuelle au moyen d'outils de recherche assistée par ordinateur si les données ne sont pas enregistrées selon des normes techniques communes relatives aux métadonnées, au format et à la structure, comme les normes de l'OMPI. Une nouvelle version de la norme ST.96 (version 3.0) a été publiée, avec une couverture élargie à toutes les transactions portant sur des données des systèmes de Madrid et de La Haye, ainsi que de nouvelles composantes XML concernant les rapports de recherche en matière de brevets établis aux niveaux national, régional et international. Une nouvelle norme de l'OMPI concernant les services Web est en cours d'élaboration afin de faciliter la communication entre les machines ou les applications. Cette nouvelle norme facilitera grandement l'automatisation des échanges et la diffusion de données entre les systèmes informatiques des offices de propriété intellectuelle, dans un souci d'efficacité. Une nouvelle norme importante de l'OMPI concernant l'échange de données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels est également en cours d'élaboration. S'agissant du projet visant à créer un outil logiciel commun pour aider les déposants et les offices de propriété intellectuelle du monde entier à mettre en œuvre la norme ST.26 au même moment et de manière homogène, la phase de validation a été menée à bien et la phase de mise en œuvre a démarré en collaboration avec les offices de propriété intellectuelle.

## Solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle

**71. Progiciel IPAS pour les offices de propriété intellectuelle.** Le progiciel IPAS offre aux offices de propriété intellectuelle une solution complète pour leurs opérations, notamment des modules permettant le dépôt en ligne (WIPO File), l'administration des services d'appui (système d'automatisation des offices de propriété intellectuelle (système IPAS)), le traitement électronique des documents (WIPO Scan et SGED), ainsi que la publication et la diffusion en ligne de l'information en matière de propriété intellectuelle (WIPO Publish). L'installation du progiciel IPAS donne aux offices de propriété intellectuelle la possibilité d'améliorer de manière significative la qualité des services qu'ils fournissent aux niveaux local et international, ainsi que le respect des délais applicables. Au total, 81 offices de propriété intellectuelle utilisent désormais le système IPAS.

En 2017, plusieurs offices ont, après avoir installé le module WIPO File, commencé à fournir à leurs utilisateurs des services entièrement en ligne. Une assistance a été

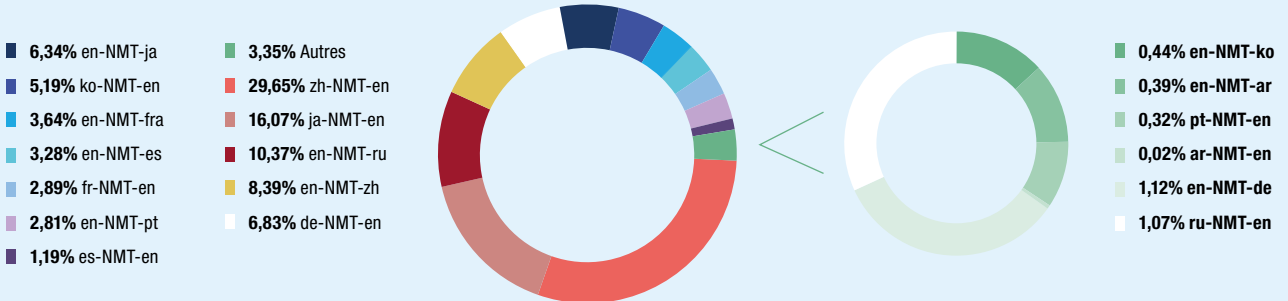
fournie à un grand nombre d'offices aux fins de la numérisation de leurs fichiers sur papier, ce qui leur a permis d'améliorer la qualité de la recherche et de l'examen, ainsi que le respect des délais applicables, et de diffuser en ligne l'information en matière de propriété intellectuelle.

72. Il est possible de mesurer l'impact du progiciel IPAS au moyen d'un "indicateur de niveau de service". Il s'agit d'une compilation de 20 critères de mesure du niveau des services fournis par l'office ayant été améliorés grâce à l'utilisation du système, tels que la fourniture de services en ligne, l'automatisation des procédures opérationnelles, ou encore la numérisation des fichiers. L'indicateur progresse rapidement dans toutes les régions, témoignant ainsi de l'impact de l'assistance fournie par l'OMPI sur le climat des affaires dans le domaine de la propriété intellectuelle dans les pays en développement.

**73. WIPO CASE.** Le système WIPO CASE permet aux offices de brevets de partager de manière sécurisée la documentation relative à la recherche et à l'examen des demandes de brevet en vue de favoriser les programmes de partage du travail entre offices. Le système WIPO CASE a été relié au système de dossier mondial de l'IP5 afin de créer un réseau mondial d'offices partageant les informations relatives à la recherche et à l'examen en matière de brevets. Au cours de l'exercice 2016-2017, le nombre d'offices participant au système est passé de 21 à 29, dont 12 ayant accepté de jouer le rôle d'offices fournisseurs, partageant le contenu de leurs dossiers de brevets avec d'autres offices. Depuis 2017, le contenu des dossiers de plusieurs offices fournisseurs dans le cadre du système WIPO CASE a été rendu accessible au public par l'intermédiaire du service PATENTSCOPE de l'OMPI et du dossier mondial.

**74. WIPO DAS.** Après une période de stabilité, l'intérêt à l'égard du service WIPO DAS a commencé à croître. Ce service permet aux déposants et aux offices de satisfaire dans un environnement électronique aux exigences de la Convention de Paris en matière de certification. Jusqu'ici, les déposants étaient obligés de demander des copies papier certifiées conformes à un office avant de pouvoir les soumettre à d'autres offices. Le service DAS permet aux déposants de demander simplement au premier office (dénommé "office déposant" ou "office de premier dépôt") de mettre les documents de priorité à disposition dans le système, puis aux autres offices (dénommés "offices ayant accès" ou "offices de second dépôt") de retirer ces documents par l'intermédiaire du service. L'échange de documents se fait ensuite par voie électronique entre les offices. Entre 2016 et 2017, le nombre d'offices participant au service est passé de 11 à 15 et plusieurs autres offices s'emploient actuellement, en collaboration avec le Bureau international, à mettre en œuvre le service.

### Combinaisons linguistiques dans WIPO Translate



### Nombre de caractères traités par WIPO Translate par semaine entre 2016 et 2018



### Recherche d'images par similitudes pour le logo de la WWF



**75. WIPO Connect.** Nous avons achevé la mise en œuvre de la première phase du système WIPO Connect, qui vise à faciliter la gestion de la documentation et la répartition des redevances perçues pour les œuvres musicales protégées au titre du droit d'auteur par les organisations de gestion collective. Dans le cadre d'une phase pilote, le système a été installé dans trois organisations de gestion collective et est progressivement mis en place dans d'autres organisations en ayant fait la demande. La deuxième phase (concernant les droits des artistes interprètes ou exécutants) est sur le point de s'achever et sera prête à être mise en application dans le courant de 2018.

#### **Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)**

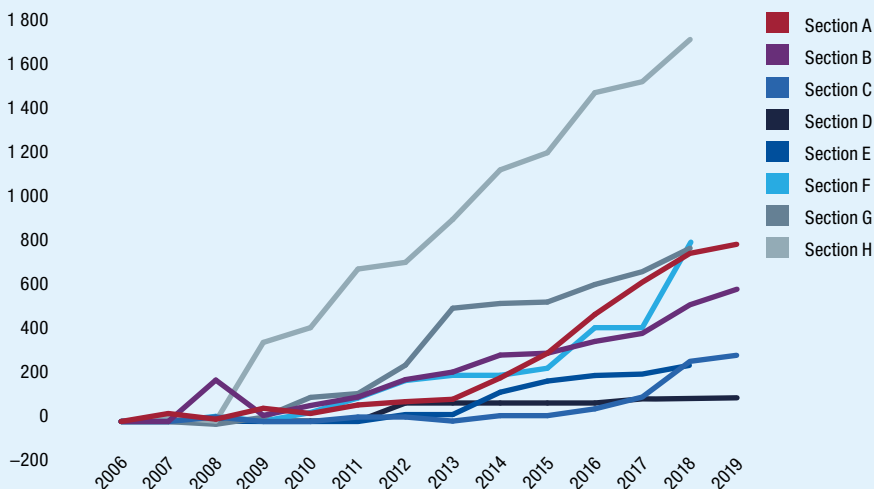
**76. Réseaux nationaux et régionaux.** Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) visent à promouvoir et à favoriser l'accès à l'information technologique et à fournir des services connexes d'appui à l'innovation aux utilisateurs locaux dans les institutions hôtes telles que les universités et les centres de recherche. Des projets relatifs à des CATI sont en cours d'exécution dans 76 États membres, contre 62 l'année dernière à la même période. Trente des réseaux nationaux actuels sont considérés comme viables au regard des critères retenus, tels que leur institutionnalisation, leur caractère opérationnel et la fourniture d'un large éventail de services, y compris des services à valeur ajoutée. Il existe à l'heure actuelle 642 CATI dans le monde offrant les différents services indiqués dans le schéma correspondant et qui, l'année dernière, ont reçu plus de 700 000 demandes d'information émanant du monde entier. De nouvelles demandes continuent d'être reçues, 18 autres États membres ayant sollicité une assistance dans la mise en place de réseaux nationaux de CATI. Deux réseaux régionaux de CATI ont continué de se développer dans le cadre, d'une part, des États membres de l'ASEAN et, d'autre part, du réseau CATI-CARD en Amérique centrale et en République dominicaine, en vue de mettre en commun les avantages découlant du service national d'appui à l'innovation et de les exploiter en faveur d'autres pays de la région.

**77. TISC Clinics.** Le service TISC Clinics offre un éventail croissant de fonctionnalités allant de services, outils et plateformes de recherche à l'analyse (voir ci-après), la commercialisation de la propriété intellectuelle et le dépôt de demandes de brevet. Ce dernier service est assuré en

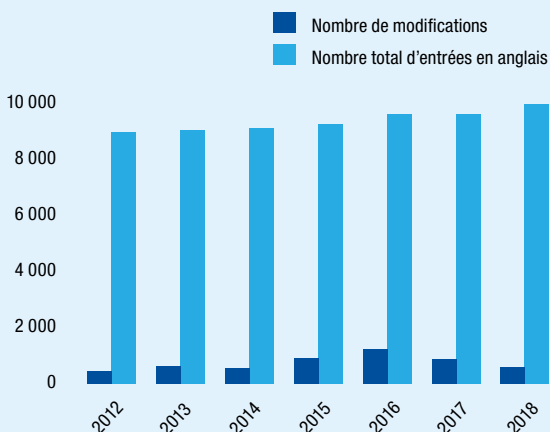
collaboration avec le Programme d'aide aux inventeurs, qui offre à titre gracieux une assistance juridique aux inventeurs sans ressources et aux petites entreprises remplissant les conditions requises. Les CATI jouent un rôle décisif dans l'évaluation des inventeurs et de leurs inventions, afin de s'assurer qu'ils remplissent les critères requis au niveau national avant de pouvoir intégrer le Programme d'aide aux inventeurs. Au total, 43 demandes ont été reçues dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs dans les pays où il a été mis en place, à savoir la Colombie, le Maroc et les Philippines, auxquels se sont ajoutés l'Équateur et l'Afrique du Sud l'année dernière.

**78. Analyse des brevets.** Le service TISC Clinics offre également des services d'analyse des brevets, ainsi que des services connexes à valeur ajoutée tels que la rédaction de cartographies de brevets. Afin de développer et de renforcer les compétences nécessaires aux CATI pour pouvoir offrir ces services, une formation à l'analyse de brevets sur la base du *Manuel sur les logiciels libres et les outils en libre accès pour l'analyse des brevets* a été dispensée l'année dernière, tandis que la possibilité a été offerte d'effectuer des essais en ligne en vue de renforcer l'assurance qualité et de procéder à l'évaluation des compétences des participants. La cartographie des brevets dans le domaine des ressources génétiques marines est la première dans laquelle seuls des logiciels libres ont été utilisés afin de passer en revue les publications scientifiques et de brevets dans la région de l'ASEAN. Contenant une géolocalisation unique des organismes marins, elle est actuellement en cours de publication. Une base de données se prêtant à la recherche sur les cartographies de brevets a été créée en mai 2017 et contient plus de 210 publications pouvant faire l'objet de recherches en ligne, tandis que les travaux dans le domaine de l'analyse des brevets se poursuivent avec l'élaboration d'un *Manuel de l'analyse de brevets*. Les cartographies de brevets établies par l'OMPI et d'autres organisations continuent de susciter un vif intérêt, 15 700 visites uniques des pages de l'OMPI correspondantes, 42 474 téléchargements des cartographies en format PDF et 45 460 consultations uniques du *Manuel sur les logiciels libres et les outils en libre accès pour l'analyse des brevets* ayant été enregistrés entre juin 2017 et juin 2018.

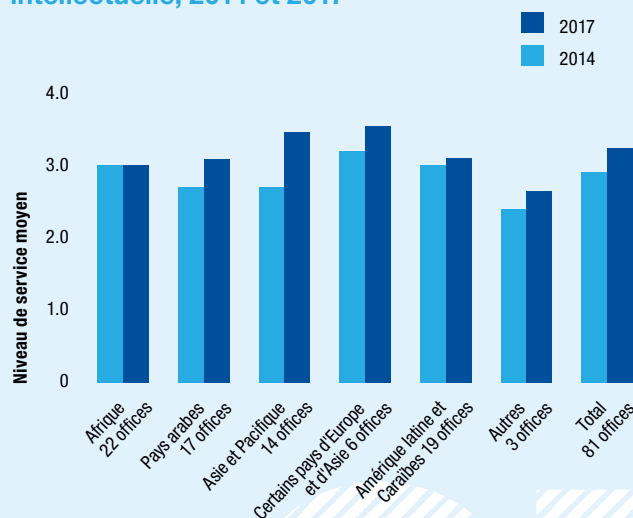
### Évolution de la classification internationale des brevets par section



### Évolution de la classification de Nice



### Niveaux de service des offices de propriété intellectuelle, 2014 et 2017



### Nombre de CATI qui fournissent plusieurs types de services

Nombre total de CATI	642
Accès aux bases de données sur les brevets et aux bases de données scientifiques et techniques	578
Assistance et conseils en matière d'utilisation des bases de données	557
Recherche – état de la technique	279
Recherche – nouveauté, brevetabilité	264
Assistance en matière de concession de licences, transfert de technologie	266
Recherche – liberté d'exploitation, autorisation	210
Recherche – validité	209
Assistance en matière de rédaction des demandes de brevet	151
Assistance en matière de commercialisation	152



# L'année en chiffres

## Situation financière

---

**55,9 millions FS**  
d'excédent budgétaire en  
2016-2017

**413,5 millions FS**  
de recettes totales en 2017

## Administration et gestion

---

**250 jours de conférence**  
à Genève

**101 événements**  
pour les États membres

**21 000 visiteurs**  
accueillis en toute sécurité

## Ressources humaines

---

**118 États membres**  
représentés parmi le personnel

## Cadre juridique international

---

**28 adhésions**  
aux traités de l'OMPI

**10 adhésions au**  
**Traité de Marrakech**

**191 États membres**

## Communications

---

**112 millions**  
de pages vues sur le site  
Web de l'OMPI

**631 événements**  
pour la Journée mondiale de  
la propriété intellectuelle

**134 pays** célébrant la  
Journée mondiale de la  
propriété intellectuelle

## Sources mondiales de références

---

**127 économies**  
dans l'Indice mondial de  
l'innovation

**132 offices** de propriété  
intellectuelle participant à  
l'enquête statistique

## Systèmes mondiaux de propriété intellectuelle

---

**40 ans**

du système du PCT

**116 pays**

couverts par le système de Madrid

**19 429 dessins et modèles**

dans les demandes selon le système de La Haye

**3 074 litiges**

relatifs à des noms de domaine soumis au Centre d'arbitrage et de médiation

## Infrastructure mondiale

---

**70 millions**

d'enregistrements dans PATENTSCOPE

**142 millions de mots**

traduits dans les documents PCT

**3,7 millions d'utilisateurs**

de WIPO Lex

## Développement

---

**10 ans**

du Plan d'action pour le développement

**66 500 participants**

formés par l'Académie de l'OMPI

**642 CATI**

opérationnels

**862** activités de

**coopération technique**

## Partenariats public-privé

---

**76 langues**

couvertes par le service mondial d'échanges de livres de l'ABC

**131 collaborations en matière de recherche**

par l'intermédiaire de WIPO Re:Search

**3 500 entrées**

dans la base de données WIPO GREEN

# Développement

79. Conformément à la recommandation n° 12 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, le développement a été pris en considération dans toutes les activités de l'Organisation qui, dans son ensemble, tient compte des aspects liés au développement dans la réalisation de ses programmes. Les activités de coopération pour le développement sont mises en œuvre dans tous les secteurs du Secrétariat, notamment:

- les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, des programmes spécifiques prenant en considération les besoins des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition dans le cadre de l'utilisation de ces systèmes, y compris au moyen de réductions de taxes et de programmes de renforcement des capacités;
- les divisions responsables des activités dans le domaine des brevets, des marques, des dessins et modèles, des indications géographiques, du droit d'auteur, de la promotion du respect de la propriété intellectuelle et des petites et moyennes entreprises (PME), qui fournissent des conseils d'ordre législatif et dans le domaine de l'élaboration des politiques aux pays qui en font la demande;
- les vastes programmes mis en œuvre dans le Secteur de l'infrastructure mondiale, y compris le système IPAS, les CATI et le système WIPO Connect, qui ont été examinés en détail plus haut;
- les études et analyses économiques établies par la Division de l'économie et des statistiques; et
- les partenariats public-privé.

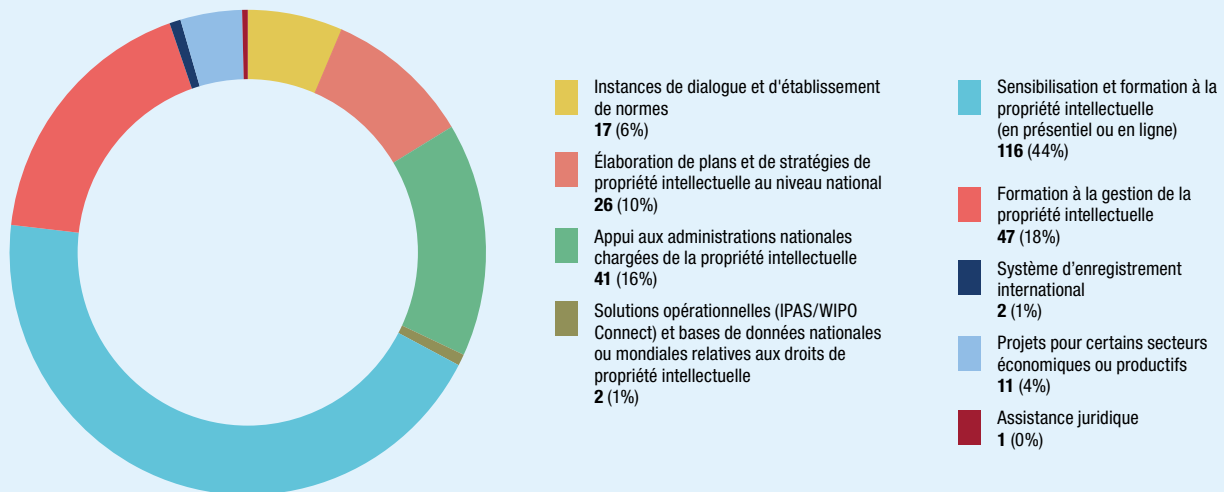
En outre, le Secteur du développement et ses bureaux régionaux, la Division pour les pays les moins avancés et l'Académie, ainsi que la Division du développement du droit d'auteur et la partie de la Division des pays en transition et des pays développés chargée des pays en transition, se consacrent tous à la coordination des programmes de l'Organisation, à l'élaboration de stratégies nationales et au renforcement des capacités.

## Assistance technique

80. En 2017, l'Organisation a organisé 862 activités de coopération technique à l'intention des pays en développement et des pays les moins avancés, soit plus de 135 pays. Le Secteur du développement en a organisé 263, la plupart (environ 90%) dans des pays en développement. Ces activités ont notamment été organisées dans le domaine de la sensibilisation et de la formation à l'administration de la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires nationaux (44%), ainsi que de la gestion de la propriété intellectuelle à l'intention des titulaires de droits (18%), de l'élaboration de stratégies nationales de propriété intellectuelle (10%), du dialogue sur les politiques générales (6%) et des projets destinés à des secteurs économiques particuliers (4%). En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, au cours de la période 2016-2017, l'OMPI a facilité l'organisation de 76 activités pour un montant de 2,9 millions de francs suisses. Ce montant comprend 2,3 millions provenant du budget ordinaire de l'OMPI et 566 000 francs suisses provenant de fonds fiduciaires établis par des pays en développement.



## Activités d'assistance technique du secteur du développement en 2017



### Stratégies nationales de propriété intellectuelle

81. Outre la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement dans le cadre de la formulation d'une stratégie nationale de propriété intellectuelle, l'OMPI a aidé un certain nombre de pays à évaluer les résultats des stratégies qu'ils appliquent dans la perspective d'une amélioration de la mise en œuvre de plans d'action concrets. Au niveau de l'ASEAN, un cadre de suivi et d'évaluation a commencé à être élaboré afin de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action régional de l'ASEAN. Des plans de coopération pour le développement ont été élaborés aux fins de leur mise en œuvre en Thaïlande, à Sri Lanka et au Pakistan. Dans la région arabe, les directeurs des offices de propriété intellectuelle se sont réunis en vue de débattre de l'intérêt d'élaborer des stratégies nationales de propriété intellectuelle afin d'encourager l'innovation grâce à une meilleure utilisation et une meilleure exploitation des actifs nationaux de propriété intellectuelle. La réunion régionale, organisée conjointement par l'OMPI, la Ligue des États arabes, l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie (ASRT) et l'Office égyptien des brevets, a permis de mettre l'accent sur l'importance que revêt la problématique hommes-femmes dans les questions relatives à la propriété intellectuelle, s'agissant en particulier d'encourager l'innovation par des femmes dans la région arabe. Dans la région Afrique, cinq pays se sont lancés dans l'élaboration, la validation et la mise en œuvre de politiques et stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle, parmi lesquels trois, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Rwanda, ont validé leur politique ou stratégie en matière de propriété intellectuelle. À la fin de 2017, des stratégies nationales de propriété intellectuelle et des plans de développement avaient été adoptés dans 46 pays, dont 20 étaient des PMA, soit une augmentation de 21% par rapport à 2015. Le nombre de pays ayant mis en œuvre des stratégies nationales de propriété intellectuelle ou des plans de développement a augmenté de 62% (55 pays, dont 24 PMA) par rapport à 2015.



### Promotion de la propriété intellectuelle en tant qu'outil stratégique pour l'exportation

82. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'OMPI a continué de mettre en œuvre des initiatives visant à encourager l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'instrument stratégique de promotion de l'investissement et des exportations. À cet égard, l'OMPI a contribué à promouvoir un certain nombre de partenariats interinstitutionnel entre les offices de propriété intellectuelle et des agences d'aide à l'exportation et à l'investissement, faisant considérablement progresser le nombre de ces partenariats dans les pays d'Amérique latine, qui est passé de 5 en 2016 à 16 en 2017. Consciente que les agences d'aide à l'exportation et à l'investissement sont des partenaires essentiels pour la promotion et l'utilisation des traités administrés par l'OMPI, l'Organisation participe à des activités et à des discussions avec ces agences et les offices concernant l'utilisation du système de la propriété intellectuelle dans le contexte de la compétitivité internationale et les avantages des systèmes d'enregistrement international administrés par l'OMPI.

### Pays les moins avancés

**83. Technologies appropriées.** Le transfert de technologie à l'aide de la documentation en matière de brevets est un domaine d'activité dans lequel les PMA ont bénéficié de l'utilisation de l'information technique et scientifique aux fins du renforcement des capacités technologiques nationales grâce au recensement des besoins en matière de développement. Les activités de transfert de technologie et de renforcement des capacités technologiques en Éthiopie, au Rwanda et en Tanzanie ont permis d'obtenir plusieurs réalisations majeures, dont le recensement de six besoins en matière de développement et l'élaboration de six rapports techniques et six plans d'action. Ceux-ci sont en cours de mise en œuvre par les gouvernements respectifs dans les domaines de l'agriculture et de l'utilisation de l'énergie solaire pour le séchage du café en Éthiopie, de la récolte d'algues pour l'extraction du carraghénane en Tanzanie, de la sécurité alimentaire et de la diversification du régime alimentaire grâce à l'aquaculture en Éthiopie, au Rwanda et en Tanzanie, et de la santé, grâce à la distillation de l'eau potable au Rwanda.

**84. Formation spécialisée à l'intention des PMA.** L'OMPI a renforcé sa coopération avec le Gouvernement de la Suède (par l'intermédiaire de l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement (PRV) et de l'Agence suédoise de coopération au développement international) et a organisé conjointement avec ces institutions des programmes de formation supplémentaires fondés sur des projets en matière de mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la propriété intellectuelle et sur la base technologique nationale dans les pays les moins avancés. Depuis le dernier rapport présenté aux assemblées de l'OMPI, trois programmes de formation ont permis de dispenser une formation à quelque 75 hauts fonctionnaires des PMA.

### Académie de l'OMPI

85. Au cours des 12 derniers mois, l'Académie de l'OMPI a enregistré des niveaux de participation record. Plus de 66 000 personnes ont participé à des cours de l'Académie de l'OMPI en 2017, soit 20% de plus qu'en 2016, et 49% de plus qu'en 2015. Cette année qui marque le vingtième anniversaire de la création de l'Académie, en 1998, démontre de manière spectaculaire l'impact qu'elle a eu en termes de mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la propriété intellectuelle par l'intermédiaire du demi-million de participants qui ont suivi ses formations. Celles-ci sont proposées dans le monde entier

et dans un large éventail de langues, l'accent étant mis plus particulièrement sur les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition. Il convient de souligner tout particulièrement l'accroissement de la participation des femmes aux formations organisées par l'Académie de l'OMPI. Tous cours confondus, on compte désormais davantage de femmes que d'hommes.

86. L'Académie de l'OMPI a continué d'innover pour répondre à la demande croissante en matière d'enseignement et de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle et à la tendance à une plus grande spécialisation, ainsi qu'à l'évolution constante des catégories professionnelles des secteurs privé et public qui cherchent à améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de propriété intellectuelle. De nouveaux programmes conjoints de master ont été élaborés au cours des 12 derniers mois en réponse à cette demande de spécialisation. L'un de ces programmes a été établi avec l'Université Jagellonne de Cracovie (Pologne), mettant l'accent sur la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies, et l'autre avec l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine), portant sur la propriété intellectuelle et l'innovation.

87. Le projet approuvé par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) pour les instituts de formation judiciaire est un autre exemple de programme mis en place par l'Académie de l'OMPI à l'intention de catégories spécifiques de bénéficiaires. Les principales réalisations comprennent un cours d'enseignement à distance à l'intention des juges à adapter aux besoins particuliers des pays participant au projet, ainsi qu'une équipe qualifiée de personnel formé à même de dispenser une formation continue aux magistrats. L'augmentation du nombre de versions personnalisées des cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI est un autre exemple de réponse directe aux besoins des États membres en matière d'enseignement et de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle. Il en va de même des activités déployées par l'Académie pour aider les États membres à établir leurs propres institutions nationales de formation en propriété intellectuelle, en leur donnant les moyens de mettre au point et de dispenser leurs propres formations pour répondre à leurs besoins spécifiques, avec l'appui de l'OMPI.

88. L'accès à l'enseignement et à la formation en matière de propriété intellectuelle est resté une priorité au cours des 12 derniers mois. À cet égard, le maintien de la qualité et de la pertinence des programmes est un élément essentiel, tout comme la nécessité d'offrir des cours sur mesure dans tout un éventail de langues et de développer en permanence l'infrastructure informatique requise pour dispenser ces cours de la manière la plus efficace et rationnelle possible, en tirant notamment parti des progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle. Sur ce dernier point, l'Académie de l'OMPI travaille avec le Centre d'application des technologies de pointe (ATAC) sur une étude de faisabilité relative à l'instauration de tuteurs numériques.

### **Plan d'action pour le développement**

89. L'année 2017 a marqué le dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. À ce jour, 35 projets relevant du Plan d'action pour le développement ont été approuvés, 34 ont été mis en œuvre et 19 ont été intégrés aux activités ordinaires de l'Organisation. Conformément à la demande formulée par le CDIP, un premier rapport sur la contribution de l'OMPI à la mise



en œuvre des ODD et des cibles associées a été présenté cette année. Le CDIP est convenu d'inscrire à son ordre du jour un point intitulé "Propriété intellectuelle et développement" pour permettre au comité de mettre en œuvre le troisième volet de son mandat. En mai 2017, illustrant l'accent mis sur l'assistance technique, une table ronde a été organisée sur le thème suivant: "L'assistance technique et le renforcement des capacités: partage de données d'expérience, outils et méthodes".

90. Dans le domaine du droit d'auteur, l'OMPI a mis au point une nouvelle stratégie pour mobiliser plus directement les bureaux de droit d'auteur et les organisations de gestion collective et offrir des activités de renforcement des capacités plus ciblées et liées aux objectifs stratégiques, de façon à aider les États membres à obtenir des résultats concrets. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités en faveur des pays en développement et des PMA dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes ont été rationalisées afin de favoriser une utilisation plus efficace du système du droit d'auteur aux fins du développement social, culturel et économique. Plusieurs plans d'action stratégiques en matière de développement au niveau régional ou infrarégional assortis de résultats escomptés ont été mis au point et adoptés et l'OMPI travaille en collaboration avec les bureaux du droit d'auteur pour mettre les en œuvre.

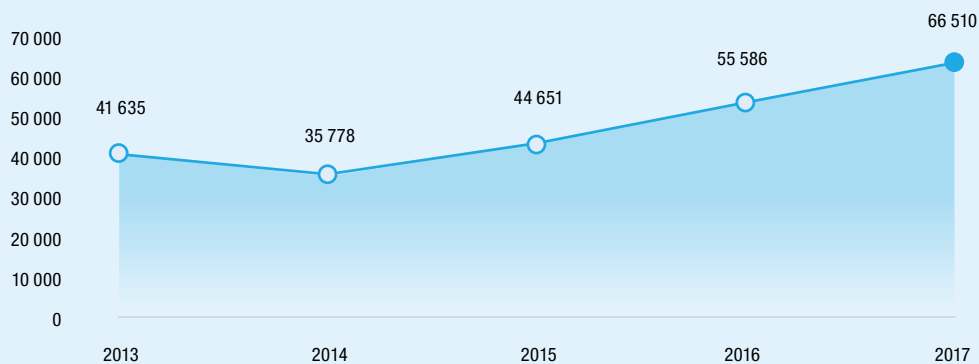
91. L'analyse comparative détaillée de l'évolution de la situation des organisations de gestion collective est en cours et les premiers résultats ont déjà été utilisés pour rationaliser l'assistance qui leur est offerte dans le cadre d'une approche plus stratégique. L'OMPI a également élaboré un *Recueil de pratiques recommandées à l'intention des organisations de gestion collective*, en collaboration avec celles-ci et d'autres parties prenantes.

92. Le Cercle des éditeurs est l'un des fruits du Plan d'action de Yaoundé adopté en novembre 2017 par la Conférence régionale de haut niveau sur le secteur de l'édition en Afrique et son rôle dans l'éducation et la croissance économique. Ce partenariat public-privé vise à promouvoir le transfert de connaissances, à renforcer les capacités et à améliorer les normes professionnelles dans le secteur de l'édition scolaire sur la base d'un cadre juridique solide en matière de droit d'auteur. L'OMPI a commencé à promouvoir le concept et à diffuser la charte du Cercle des éditeurs aux partenaires, c'est-à-dire les éditeurs, les auteurs, les institutions publiques et à but non lucratif, les organisations internationales et les institutions financières et de développement. Les parties intéressées sont encouragées à signer la charte du Cercle des éditeurs en témoignage de leur volonté de prendre des mesures en faveur de résultats concrets et de formes de coopération innovantes. En adhérant à ces principes, elles feraient un premier pas vers la réalisation de ces objectifs.

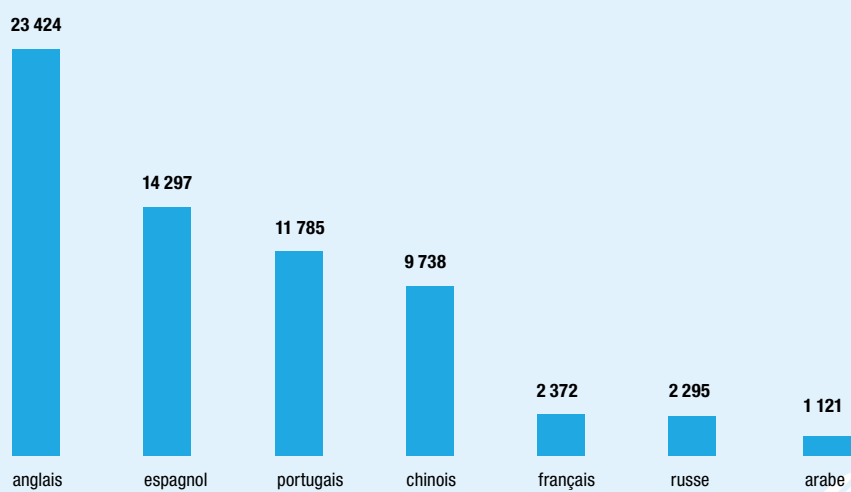
93. Deux programmes spéciaux ont été élaborés en vue d'améliorer l'accès au système des brevets. Un cadre juridique international équilibré et une législation nationale en matière de brevets bien conçue ne suffisent pas à eux seuls à apporter des avantages concrets aux pays si les créateurs locaux ne peuvent pas tirer parti du système des brevets. Afin d'aider ces derniers à déposer des demandes de brevet et à bénéficier de la protection par brevet, l'OMPI propose notamment une formation à la rédaction de demandes de brevet et un programme d'aide aux inventeurs.

94. L'objectif de ce programme est de mettre en relation des conseils en brevets ou des mandataires bénévoles avec des inventeurs et des petites entreprises de pays en développement manquant de moyens. Il s'agit notamment de les aider à obtenir une protection par brevet dans leur propre pays et dans d'autres ressorts juridiques par l'intermédiaire du PCT. Le Programme d'aide aux inventeurs a été lancé dans cinq pays: l'Afrique du Sud, la Colombie, l'Équateur, le Maroc et le Mexique. Plus de 80 agents de brevets professionnels ont offert leurs services à titre gracieux aux participants. À ce jour, 26 inventeurs manquant de ressources ont bénéficié du Programme d'aide aux inventeurs.

### Participants aux cours de l'Académie de l'OMPI entre 2013 et 2017



### Nombre de participants aux cours en ligne de l'Académie de l'OMPI par langue



# Sources de références mondiales

## Statistiques de propriété intellectuelle

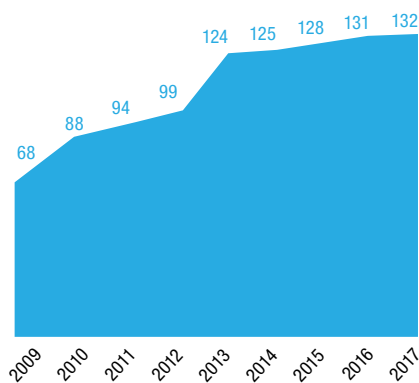
95. Le paysage mondial de la propriété intellectuelle évolue rapidement. Pour se tenir informée des dernières tendances, l'OMPI consacre des ressources considérables à la collecte de données et à l'établissement de rapports statistiques sur l'activité en matière de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale. Ces statistiques donnent aux décideurs des renseignements précieux sur la répartition géographique de l'innovation et ses domaines technologiques de prédilection. Elles contribuent également à la planification des opérations des offices de brevets et de marques du monde entier. En 2017, l'OMPI a reçu 132 réponses à son questionnaire statistique annuel sur la propriété intellectuelle, ce qui constitue un nouveau record. L'Organisation est reconnaissante de la généreuse de coopération des États membres qui communiquent leurs statistiques de propriété intellectuelle.

96. Les données statistiques de l'OMPI sont mises gratuitement à disposition par l'intermédiaire du Centre de données statistiques de propriété intellectuelle sur le site Web de l'OMPI. Les dernières tendances statistiques sont analysées dans le rapport phare sur les Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle ainsi que, sous une forme plus succincte, dans les Faits et chiffres relatifs à la propriété intellectuelle. Les revues annuelles spécialisées sur les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye présentent quant à elles les dernières statistiques disponibles sur les mécanismes de dépôt international de l'OMPI.

97. En 2017 et 2018, l'OMPI a élargi la couverture des statistiques en matière de propriété intellectuelle de deux façons. Premièrement, dans le cadre des Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle 2017, l'OMPI a publié, pour la première fois, des données sur les indications géographiques. Sur la base d'un nouvel instrument statistique visant à rendre compte des différentes modalités de protection des indications géographiques, l'OMPI a été en mesure de présenter des données statistiques pour 54 administrations nationales et régionales chargées du traitement de ces indications. Consciente que les données ainsi recueillies sont encore incomplètes, l'OMPI va travailler en étroite collaboration avec les administrations compétentes pour dresser à l'avenir un tableau plus exhaustif de l'activité mondiale dans le domaine des indications géographiques.

98. La deuxième initiative consiste à collecter de manière systématique des données sur l'une des industries de la création. Avec l'Union internationale des éditeurs (UIE), l'OMPI a dirigé la réalisation d'une nouvelle enquête sur l'activité mondiale dans le secteur de l'édition. Cette enquête qui couvrait les principaux segments du marché de l'édition a permis de recueillir des statistiques sur le nombre de titres publiés et les recettes générées par le secteur de l'édition en 2016. Là encore, avec 35 réponses émanant d'associations d'éditeurs et d'administrations nationales chargées du droit d'auteur, cette enquête n'était qu'une première étape dans l'élaboration d'un tableau exhaustif de l'activité mondiale dans le domaine de l'édition. Les enquêtes futures viseront à élargir la couverture des données et à harmoniser les méthodes de collecte.

Nombre d'offices de propriété intellectuelle participant à l'enquête statistique annuelle de l'OMPI

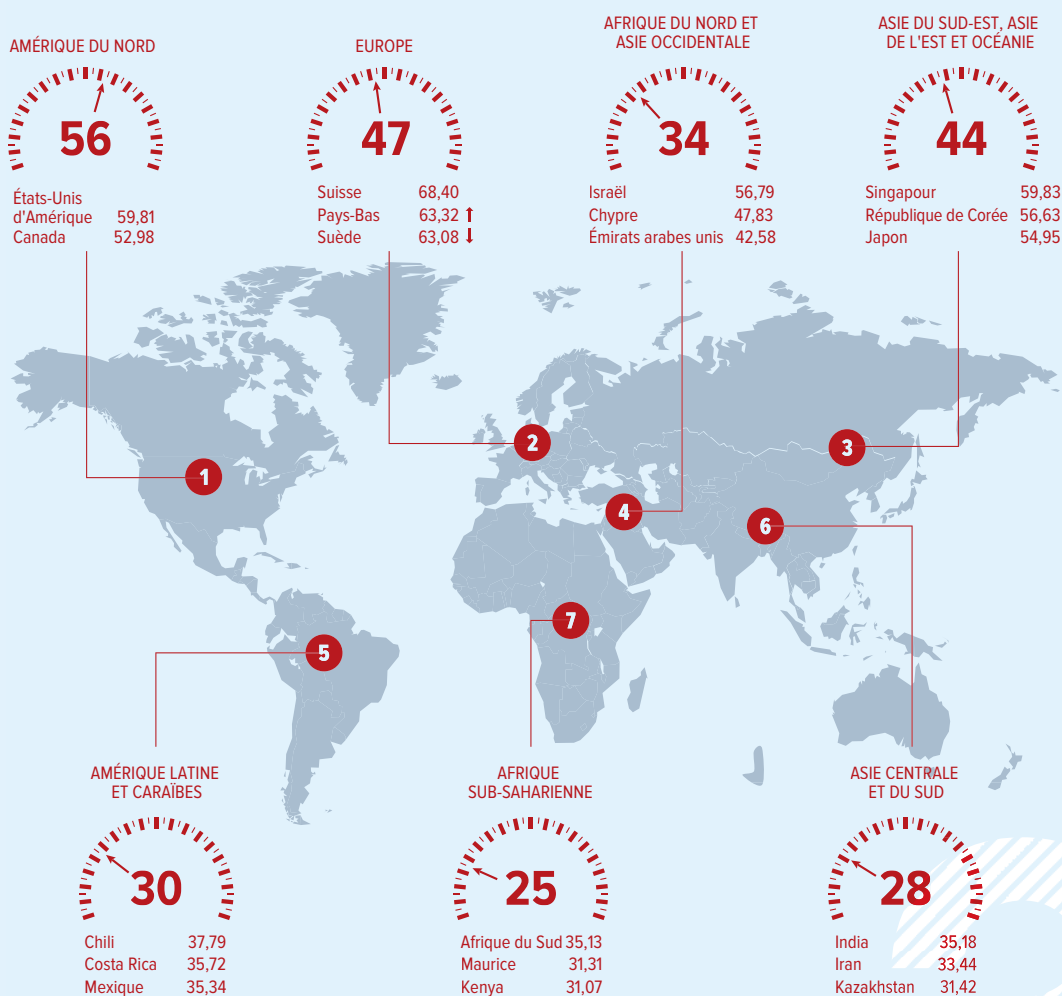




## Leaders mondiaux de l'innovation en 2018

L'indice mondial de l'innovation établit chaque année un classement évaluant la performance en matière d'innovation de près de 130 économies du monde entier.

### Régions les plus innovantes par score selon l'indice mondial de l'innovation



### Pays les plus innovants par groupe de revenu

#### PAYS À REVENU ÉLEVÉ (SUPÉRIEUR À 12 236 DOLLARS É.-U.)

Suisse	68,40
Pays-Bas	63,32 ↑
Suède	63,08 ↓

#### PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE (TRANCHE SUPÉRIEURE) (ENTRE 3 956 ET 12 235 DOLLARS É.-U.)

Chine	53,06
Malaisie	43,16 ↑
Bulgarie	42,65 ↓

#### PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE (TRANCHE INFÉRIEURE) (ENTRE 1 006 ET 3 955 DOLLARS É.-U.)

Ukraine	38,52 ↑
Viet Nam	37,94 ↓
Moldova	37,63 ★

#### PAYS À FAIBLE REVENU (INFÉRIEUR À 1 005 DOLLARS É.-U.)

Tanzanie	28,07
Rwanda	26,54
Sénégal	26,53

Source : Base de données de l'Indice mondial de l'innovation, Cornell, INSEAD et OMPI.

Notes : Les changements de position au classement sont indiqués par des flèches, (↑↓), les nouveaux entrants par des étoiles (★). Les moyennes régionales sont représentées au centre du cadran. Le classement des pays est établi conformément à la classification par revenu de la Banque mondiale (juillet 2017). Les changements au classement par rapport à l'année précédente sont fonction des résultats des pays et de considérations d'ordre méthodologique; certaines données sont incomplètes.

99. Il est également intéressant de souligner que les statistiques de l'OMPI sur les inventrices citées dans les demandes selon le PCT – qui ont suscité un grand intérêt dans le monde entier – sont désormais régulièrement mises à jour et publiées dans nos principaux rapports statistiques. L'OMPI s'emploie à élargir l'activité dans ce domaine en établissant de nouvelles statistiques sur les créatrices mentionnées dans les demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels déposées en vertu du système de La Haye.

### Indice mondial de l'innovation

100. La publication de l'Indice mondial de l'innovation est devenue un événement incontournable de l'été. Cette année, le lancement de l'Indice mondial de l'innovation a eu lieu à New York le 10 juillet 2018. La manifestation a été organisée par la Cornell University, qui est l'un des coéditeurs de l'Indice mondial de l'innovation avec l'école de commerce INSEAD, sur le nouveau campus technologique de Cornell sur l'île Roosevelt. La Confédération des industries indiennes, l'entité Strategy de PwC, la Confédération nationale des industries du Brésil et le Service brésilien d'aide aux microentreprises et petites entreprises ont poursuivi leur précieuse contribution à l'élaboration de l'Indice mondial.

101. Le classement de 127 pays en fonction de leurs performances en termes d'innovation est le point culminant de l'Indice mondial de l'innovation. Comme les précédentes années, il a bénéficié d'une large couverture médiatique. En outre, de nombreux États membres ont utilisé ce classement – et son outil de comparaison connexe – pour promouvoir et ajuster leurs priorités en matière d'innovation. L'Indice mondial de l'innovation 2018 proposait une analyse thématique de l'innovation dans le secteur de l'énergie, en mettant en évidence la façon dont les nouvelles technologies et les nouveaux modèles d'affaires peuvent contribuer à répondre aux besoins futurs dans ce domaine. Il poursuivait par ailleurs les efforts déployés l'année précédente pour établir un classement complémentaire des résultats en matière d'innovation aux niveaux municipal et régional. Par ailleurs, en se fondant sur les mégadonnées relatives aux brevets et aux publications scientifiques, il a permis de mettre en évidence en les classant les 100 principaux pôles scientifiques et technologiques dans le monde.

102. Grâce à l'Indice mondial de l'innovation, l'OMPI attire l'attention sur l'importance de l'innovation pour la croissance économique et provoque une réflexion sur la meilleure

façon de promouvoir un écosystème d'innovation florissant. L'innovation, qui est la première raison d'être de la propriété intellectuelle, se trouve au cœur de la mission de l'OMPI. L'Organisation entend maintenir et renforcer la position de l'Indice mondial de l'innovation en tant que principal outil de référence en matière d'innovation.

### Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde 2017

103. En novembre 2017, l'OMPI a publié son *Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde 2017* sur le thème du "Capital immatériel dans les chaînes de valeur mondiales". Les *Rapports sur la propriété intellectuelle dans le monde* – qui sont publiés tous les deux ans – visent à faciliter l'analyse du rôle que joue la propriété intellectuelle dans les économies de marché contemporaines. Le dernier rapport a de nouveau innové en présentant les toutes premières estimations de la valeur du capital intangible dans les chaînes de valeur manufacturières à l'échelle mondiale. Ces estimations montrent notamment que le capital immatériel – en grande partie protégé par la propriété intellectuelle – représente environ un tiers des produits manufacturés fabriqués et vendus dans le monde. Cette part est deux fois plus importante que celle du capital matériel traditionnel.

104. Le rapport 2017 contenait également des études approfondies sur trois secteurs spécifiques, à savoir les panneaux solaires, les smartphones et le café. Ces études illustraient les différentes combinaisons d'actifs intangibles qui se trouvent derrière ces produits et le rôle concret que joue la propriété intellectuelle dans l'obtention d'un retour sur l'investissement dans l'innovation et l'image de marque. Elles montrent également comment les économies en développement peuvent s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales en investissant dans le capital intangible.

105. Étant donné que la propriété intellectuelle sous-tend un spectre croissant de l'activité économique, les *Rapports sur la propriété intellectuelle dans le monde* fournissent aux décideurs les données analytiques nécessaires pour appréhender l'évolution du système mondial de la propriété intellectuelle. L'Organisation prévoit de poursuivre cette série de publications et est en train de choisir le thème pour l'édition 2019.





Rapport 2017 sur la propriété intellectuelle dans le monde

**Les actifs incorporels sont essentiels pour tirer parti des nouveaux débouchés sur le marché du café**

#WIPR17

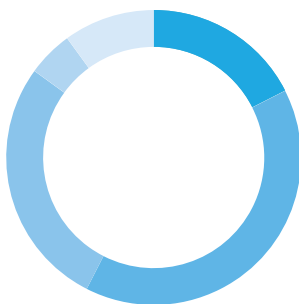
**Les caféiculteurs peuvent accroître leurs revenus en vendant des cafés de qualité supérieure. Cela implique de moderniser leurs exploitations et d'investir dans la création d'une image de marque.**



# Partenariats public-privé

## Collaborations dans le cadre de WIPO Re:Search

Phase de découverte des collaborations actives



- Recherche fondamentale/découverte 7
- Technique de criblage utilisée pour le repositionnement 16
- Identification de cibles 11
- Optimisation des têtes de série 2
- Recherche préclinique 4

Source: BVGH

## WIPO Re:Search

106. WIPO Re:Search met la propriété intellectuelle au service de la recherche-développement sur les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. En juin 2018, WIPO Re:Search comptait 136 membres de 40 pays et avait permis de mettre en place 131 collaborations, 40 collaborations actives et neuf collaborations avancées ayant atteint le stade suivant du processus de développement. Afin de continuer d'élever le niveau des services fournis aux membres de WIPO Re:Search et aux chercheurs spécialisés dans les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose, une nouvelle plateforme interactive de ressources en ligne a été mise au point en 2018.

107. En mai, une collaboration entre MSD (Merck & Co., Inc. au Canada et aux États-Unis d'Amérique) et le Walter and Eliza Hall Institute of Medical Research (WEHI) en Australie, facilitée par WIPO Re:Search, a reçu du Wellcome Trust un fonds de démarrage de 3,9 millions de dollars É.-U. pour la découverte de nouveaux médicaments afin de mettre au point des traitements antipaludiques de substitution pour lutter contre la menace croissante de la résistance du paludisme à l'artémisinine.

108. Grâce au renouvellement de la contribution du Gouvernement australien au fonds fiduciaire, WIPO Re:Search et son administrateur du Centre de partenariat, BIO Ventures for Global Health (BVGH), continuent de placer des chercheurs de pays en développement et de PMA dans des instituts de recherche avancée en Australie et aux États-Unis d'Amérique pour des congés sabbatiques d'une durée de 3 à 12 mois. La majorité des bourses étaient destinées à la recherche-développement sur les souches résistantes du paludisme. Deux anciens boursiers, Mme Gertrude Kyere-Davies et M. Christian Agyare (Ghana), et des chercheurs de l'institut qui les accueillait, l'Université de Californie à San Diego, ont récemment publié un article sur leurs travaux concernant la schistosomiase dans la revue spécialisée *Journal of Parasitology Research*.

## Consortium pour des livres accessibles

109. Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a beaucoup évolué au cours de l'année dernière et a permis à ses bénéficiaires de mieux tirer parti des avantages pratiques du Traité de Marrakech. Le service mondial d'échange de livres de l'ABC comprend aujourd'hui 43 entités autorisées, soit une hausse de 72% par rapport à l'année dernière. Le taux d'utilisation du service de l'ABC a augmenté de 60% au cours des 12 derniers mois. Depuis le lancement du consortium, 233 000 exemplaires d'œuvres en format accessible mis à la disposition de personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, et l'utilisation du service a augmenté de 41% par rapport à la période précédente. Au mois de décembre 2018, près de 8000 ouvrages pédagogiques auront été produits dans les langues nationales de pays en développement et de PMA. Ces résultats ont été rendus possibles par les activités de formation et d'assistance technique de l'ABC sur les dernières techniques disponibles en matière de production d'ouvrages accessibles qui ont eu lieu dans 12 pays sur cinq ans.

## Nouveaux membres de WIPO Re:Search juin 2016-juin 2017

Source: BVGH



## Aperçu de la 2<sup>e</sup> série de bourses pour le programme WIPO Re:Search financées par le fond fiduciaire de l'Australie

### ● Institut du stagiaire

- EIMB Eijkman Institute for Molecular Biology
- icddr,b International Centre for Diarrhoeal Disease Research, Bangladesh
- IPM Institut Pasteur de Madagascar
- ITB Institut Teknologi Bandung
- KEMRI Kenya Medical Research Institute
- NIMR National Institute for Medical Research

### ● Institut d'accueil

- GRIDD Griffith Institute for Drug Discovery
- MU Monash University
- UM University of Melbourne
- WEHI Walter and Eliza Hall Institute of Medical Research

Source: BVGH

110. L'ABC a accéléré la promotion de ses publications "en format accessible natif" et décerné son Prix international d'excellence en matière d'édition accessible 2018 à Hachette Livre (France) et au Consortium DAISY (Inde).

111. L'adoption et la mise en œuvre du Traité de Marrakech auront une incidence directe sur l'aptitude de l'ABC d'étendre rapidement ses services. Avec la mise en œuvre attendue du Traité de Marrakech par l'Union européenne en octobre 2018, le consortium disposera bientôt de plus de 270 000 œuvres pouvant faire l'objet d'échanges transfrontières sans qu'il soit nécessaire de demander l'autorisation du titulaire du droit d'auteur.

## WIPO Green

112. WIPO GREEN est un marché mondial qui encourage l'innovation et la diffusion des technologies vertes, en particulier dans les pays en développement. Le réseau a poursuivi sa croissance rapide et, en mai 2018, il comptait plus de 7000 utilisateurs dans plus de 170 pays, 84 partenaires, plus de 3500 listes de base de données sur les technologies vertes, les besoins et les compétences dans le domaine écologique, et plus de 400 connexions facilitées.



113. La conclusion à la fin de 2017 des deux premiers accords facilités par WIPO GREEN, qui concernaient le Kenya, a constitué une réalisation majeure. Les sociétés Cubo et Susteq permettront à un millier d'habitants de villages kényens de bénéficier des avantages de l'eau potable grâce à un système intégré de paiement et de collecte; et Kwale Water and Sewerage et Swissquest ont fait équipe pour installer des compteurs d'eau prépayés sur un certain nombre de sites dans le pays.

114. En mai 2018, le nouveau partenaire Fujitsu a ajouté plus de 200 technologies innovantes et durables à la base de données WIPO GREEN. Parmi les faits récents figurent également un accord sur les échanges de données avec le Consortium de laboratoires fédéraux des États-Unis d'Amérique pour le transfert de technologie et un mémorandum d'accord avec l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Grâce à un financement du fonds fiduciaire du Gouvernement australien, WIPO GREEN a poursuivi ses activités de mise en relation des besoins et des compétences en 2018, et lancé un projet de solutions durables pour l'air, l'agriculture, l'énergie et l'eau en Asie du Sud-Est. Pour le reste de l'année 2018, un plan stratégique à moyen terme (cinq ans) portant sur les orientations et aspirations futures sera établi par WIPO GREEN.

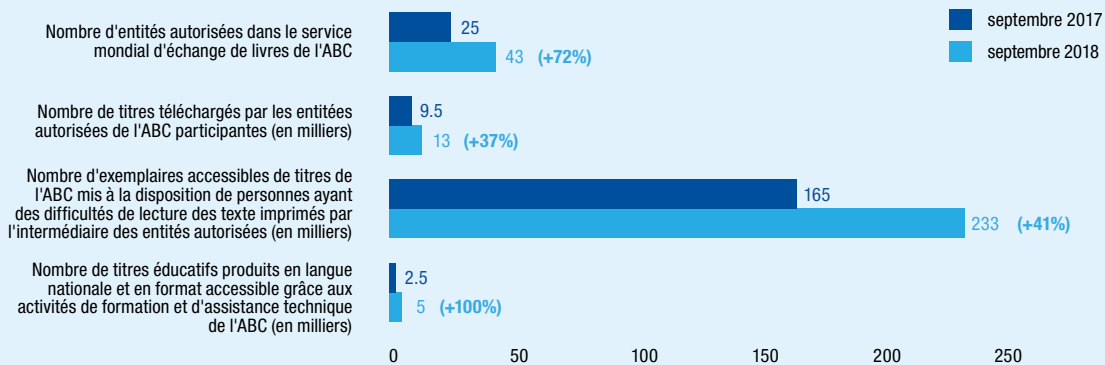
#### **Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)**

115. Le programme ARDI permet aux pays en développement et aux PMA d'accéder à des revues scientifiques et techniques gratuitement ou pour une somme modique. Le volume du contenu mis à disposition dans ce cadre continue de s'étoffer avec près de 30 000 revues spécialisées, livres électroniques et ouvrages de référence dans le domaine des sciences fondamentales et appliquées. Le nombre d'utilisateurs institutionnels inscrits continue également d'augmenter à un rythme soutenu, avec plus de 1100 institutions inscrites. Le programme ARDI est également membre du partenariat Research4Life qui regroupe quatre autres programmes gérés par des organismes des Nations Unies et permet aux chercheurs de plus de 8500 institutions dans plus de 115 pays à faibles ou moyens revenus d'accéder en ligne, gratuitement ou à moindre coût, à 85 000 revues et ouvrages de premier plan dans les domaines de la santé, de l'environnement et des sciences appliquées. Le programme ARDI continue d'afficher une utilisation en forte hausse, comme en témoigne le nombre de connexions sur une période de 12 mois.

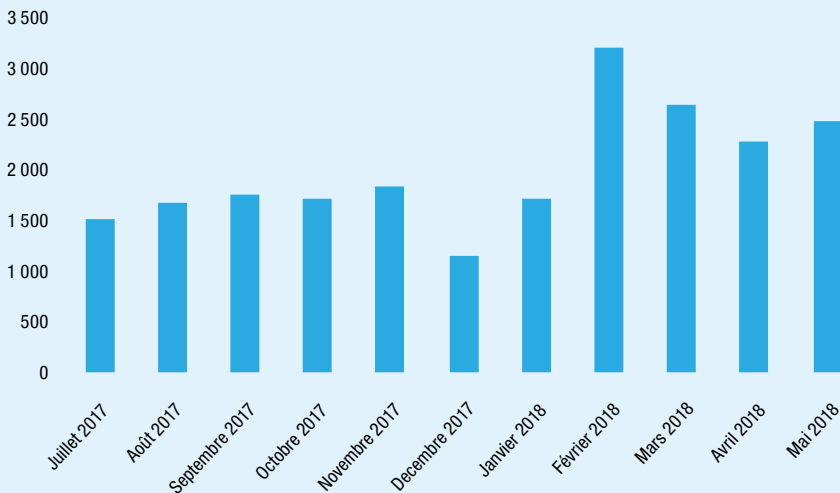
#### **Programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)**

116. Le nombre d'institutions ayant accès gratuitement ou pour une somme modique aux bases de données commerciales sur les brevets par l'intermédiaire du programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) est resté globalement stable avec 51 institutions actives. Ce nombre n'inclut pas six institutions actives dont les renouvellements sont en suspens (action attendue des institutions), et pour lesquelles la situation devrait être réglée dans le courant de l'année. Le nombre d'institutions ayant demandé à participer au programme ASPI s'est élevé à 128, témoignant du vif intérêt suscité par le programme. Le nombre de contributeurs mettant leurs bases de données commerciales à disposition dans le programme ASPI est passé à huit au début de l'année 2018, élargissant l'éventail des services accessibles aux bénéficiaires potentiels du programme.

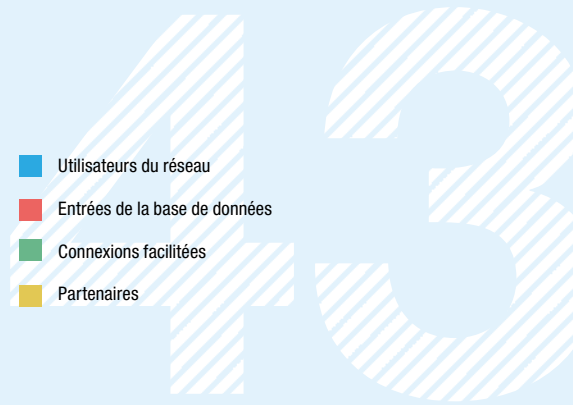
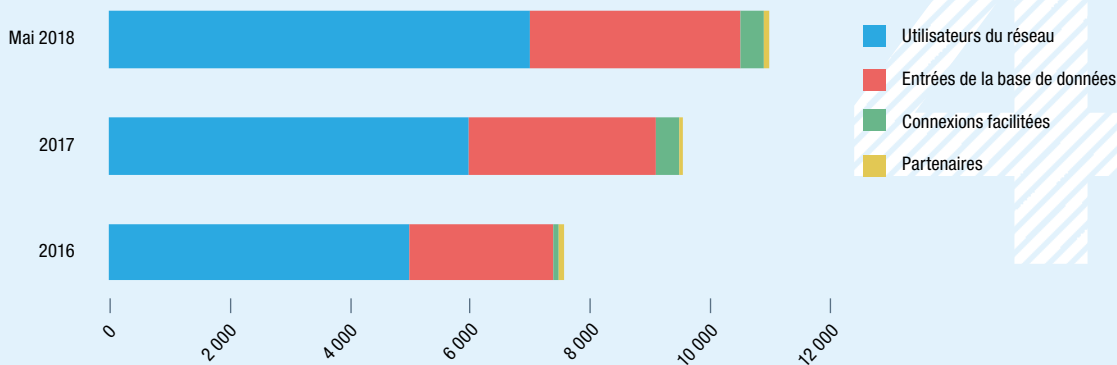
### Indicateurs relatifs à l'Accessible Books Consortium



### Connexions au programme ARDI, 2017-2018



### Expansion de la plateforme WIPO GREEN (2016-2018)



# Bureaux extérieurs

117. À la suite de la décision prise par les États membres en 2016 de créer deux bureaux extérieurs en Algérie et au Nigéria, le Comité de coordination de l'OMPI a approuvé, à sa session de 2017, les accords de siège avec l'Algérie et le Nigéria pour les nouveaux bureaux. Ces accords définissent les privilèges et immunités accordés aux fonctionnaires et aux locaux de l'OMPI conformément aux normes internationales et constituent une condition nécessaire pour l'établissement des bureaux. Le Secrétariat a également mené des discussions actives avec le Gouvernement de l'Algérie et le Gouvernement du Nigéria pour identifier des locaux à Alger et à Abuja susceptibles de répondre aux besoins opérationnels de l'OMPI et aux exigences de sécurité du système des Nations Unies. Des progrès ont été accomplis et les discussions sont en cours. En outre, les procédures de mise au concours des postes de directeur des deux nouveaux bureaux sont terminées et pourront être finalisées après leur inauguration. Le Secrétariat souhaite toujours que ces nouveaux bureaux commencent leurs activités dès que possible et établissent pour la première fois la présence de l'OMPI en Afrique.

118. Le réseau actuel des bureaux extérieurs à Rio de Janeiro (pour le Brésil), à Beijing (pour la Chine), à Tokyo (pour le Japon), à Moscou (pour la Fédération de Russie) et à Singapour (pour les pays de l'ASEAN) a continué d'enregistrer d'excellents résultats tout au long de l'année. Le Bureau de l'OMPI au Brésil a continué de fournir une aide au Gouvernement brésilien dans le cadre des mesures prises par le pays en vue de son adhésion au Protocole de Madrid. Il a mené des discussions actives avec les parties prenantes pour expliquer les avantages du système de Madrid pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle dans le pays. Le Bureau de l'OMPI en Chine a continué d'élargir et de renforcer son action auprès des pouvoirs publics et des associations d'entreprises et de parties prenantes du pays en faveur des services mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI, contribuant à la forte croissance des dépôts selon le PCT ou le système de Madrid constatée durant la période considérée. En outre, il a joué un rôle très actif en vue de l'adhésion de la Chine à l'Arrangement de La Haye, la promotion du recours aux services d'arbitrage et de règlement des litiges dans le pays, le renforcement de la coopération de l'OMPI avec le pouvoir judiciaire chinois et l'extension des échanges de données entre l'OMPI et les autorités chinoises. Le Bureau de l'OMPI au Japon a axé ses efforts sur l'amélioration de sa politique de sensibilisation des utilisateurs actuels et potentiels des services mondiaux de propriété intellectuelle fournis par l'OMPI, contribuant considérablement à leur promotion. Il a effectué de nombreuses visites dans des entreprises, fait appel à des consultants spécialisés, géré un service d'assistance pour répondre aux



Photo: Fujitsu



Photo: OMPI / Yuhua Deng

questions sur le terrain et renforcé sa collaboration avec le Gouvernement du Japon et les associations de parties prenantes en fournissant des informations et des conseils ciblés en japonais. Ces efforts ont donné lieu à une forte augmentation du nombre de dépôts selon le PCT, le système de Madrid et le système de La Haye émanant du Japon. Le Bureau de l'OMPI au Japon a déployé une énergie considérable pour promouvoir les plateformes multipartites de l'OMPI, notamment WIPO GREEN qui a enregistré une augmentation du nombre de technologies enregistrées appartenant à des entreprises japonaises (52 en septembre 2017 et 284 en juin 2018). Le Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie a fourni des conseils et une aide au Gouvernement de la Fédération de Russie en vue de l'adhésion du pays à l'Arrangement de La Haye et au Traité de Marrakech, auxquels la Fédération de Russie a adhéré respectivement en février et mai 2018. Il a également participé activement à la promotion des services mondiaux de propriété intellectuelle fournis par l'OMPI, entraînant une hausse de l'utilisation des systèmes du PCT et de Madrid. Le Bureau de l'OMPI à Singapour est le centre de services de l'OMPI pour les pays de l'ASEAN, l'accent étant mis sur la promotion des services, plateformes et outils proposés par l'Organisation aux parties prenantes du secteur privé dans la région. Dans ce contexte et avec la collaboration avec des collègues du siège, il a appuyé les efforts déployés par les pays de l'ASEAN qui n'avaient pas encore adhéré au Protocole de Madrid. La fourniture d'informations sur les avantages du système de Madrid pour le secteur privé a facilité les adhésions de la Thaïlande et de l'Indonésie qui ont eu lieu respectivement en novembre 2017 et janvier 2018. Huit des dix pays de l'ASEAN sont désormais membres du système de Madrid et la Malaisie a indiqué qu'elle pourrait y adhérer avant la fin de l'année. Le Bureau de l'OMPI à Singapour a également continué d'étendre et d'améliorer ses modes de coopération avec le secteur privé dans tous les pays de l'ASEAN, y compris par l'intermédiaire de partenariats avec les chambres nationales du commerce et de l'industrie dans chacun des pays membres de l'ASEAN.

119. Une des priorités du Secrétariat dans l'avenir consistera à faire en sorte que les nouveaux bureaux extérieurs en Algérie et au Nigéria deviennent opérationnels dès que possible afin de pouvoir contribuer à l'innovation, à la créativité et au bien-être dans les régions concernées. Dans le même temps, il sera essentiel d'intégrer pleinement ces nouveaux bureaux aux systèmes et procédures de l'Organisation, de mettre en œuvre aussi rapidement que possible toute décision prise par les États membres lors des présentes assemblées et de créer de nouveaux bureaux extérieurs conformément aux principes directeurs concernant les bureaux extérieurs de l'OMPI.



# Communications

120. La Division des communications s'adresse aux parties prenantes de l'OMPI et au grand public à travers plusieurs programmes, activités et moyens différents. L'année qui s'écoule a été très dynamique, avec une augmentation de l'intérêt pour les messages et contenus de l'OMPI.

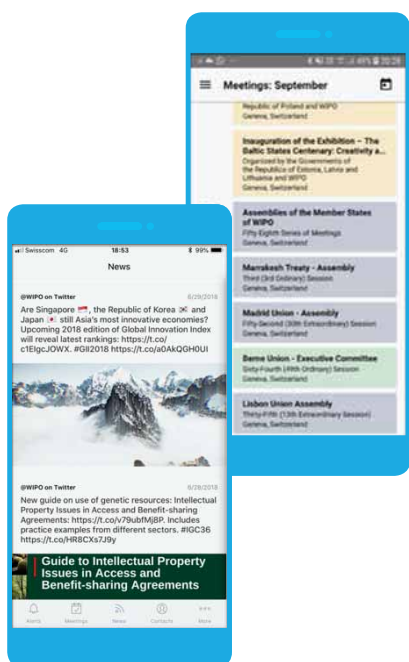
121. Les besoins des États membres en matière d'information restent au cœur des préoccupations de la Division des communications. Une application mobile, WIPO Delegate, a été créée pour les États membres et lancée le dernier trimestre de 2017 afin de donner aux délégués un accès aisé à des informations en temps réel sur les réunions, les documents importants et les dernières actualités de l'OMPI.

122. La plateforme de diffusion électronique de l'OMPI offre aux abonnés l'accès à 22 bulletins thématiques dans de nombreuses langues, qui couvrent tous les domaines, aussi bien les savoirs traditionnels que les dernières tendances concernant le PCT. Elle permet aux parties prenantes de recevoir les toutes dernières informations relatives aux activités de l'OMPI en matière d'établissement de normes et aux services de propriété intellectuelle proposés par l'OMPI. Depuis les dernières assemblées, 920 bulletins d'information ont été envoyés par cette plateforme, les utilisateurs les consultant plus de 1,5 million de fois, générant quelque 280 000 clics vers d'autres contenus sur le site Web de l'OMPI.

123. Le bulletin d'information *WIPO Wire*, qui porte sur divers sujets, est publié toutes les deux semaines dans les six langues officielles de l'ONU et offre une sélection d'articles, de titres, de clips vidéo et de ressources utiles. Lancé à la mi-2015, ce bulletin phare compte aujourd'hui quelque 16 000 abonnés issus de plus de 170 pays, toutes langues confondues.

124. Créée il y a 18 ans, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle est devenue une occasion importante de collaborer avec les États membres, leurs offices de propriété intellectuelle et la société civile pour promouvoir la propriété intellectuelle à travers le monde. La campagne pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle vise à rendre la propriété intellectuelle plus accessible et compréhensible au grand public.

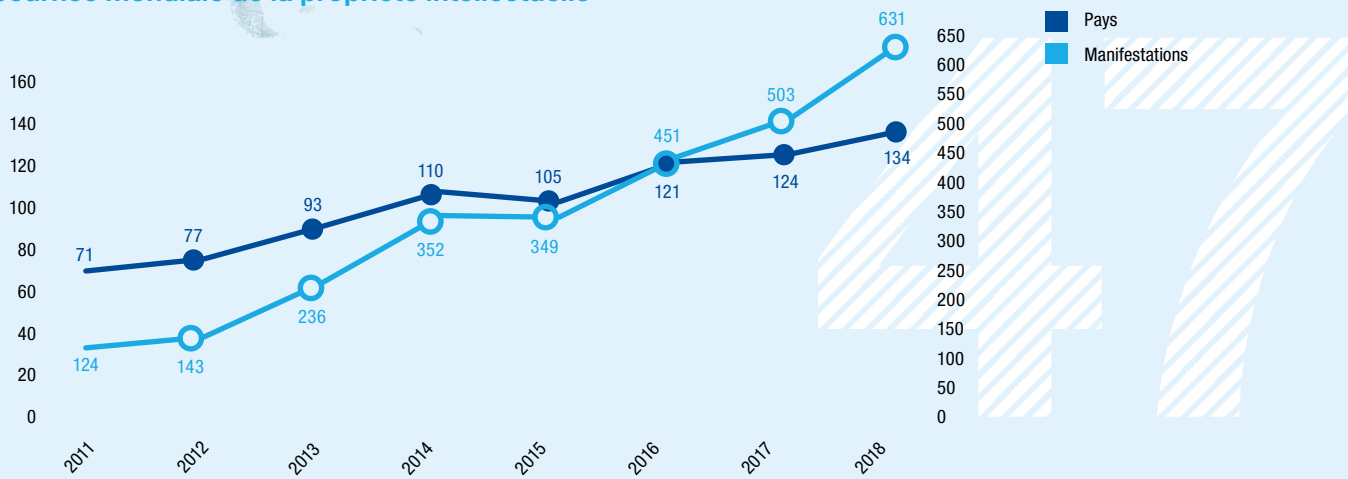
125. En 2018, des offices de propriété intellectuelle, des écoles et des organismes situés dans les États membres ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux activités liées à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle sur le thème "*Innovation et créativité: les femmes, moteur du changement*": 631 événements – soit une augmentation de 25,5% par rapport à 2017 – ont été organisés dans 134 pays (contre 124 en 2017). La campagne de cette année a encore mobilisé un large public: quelque 600 000 personnes ont été informées via Facebook et les pages Web ont enregistré plus de 100 000 vues, avec un record atteint pour les pages rédigées en arabe, en anglais et en espagnol. Le nombre d'abonnés sur Twitter s'est élevé à 13 815, en progression de 58%. Les contenus relatifs à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle sur LinkedIn ont généré plus de 110 000 impressions. L'OMPI a également publié de nouveaux chiffres sur le nombre d'inventrices dans le contexte du PCT à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, qui ont fait l'objet d'une large couverture médiatique dans le monde entier.







Pays et manifestations célébrant la Journée mondiale de la propriété intellectuelle



126. Le Magazine de l'OMPI, publication phare de l'OMPI, est publié six fois par an en français, en anglais et en espagnol. Une édition spéciale a également été publiée en français et en anglais sur les femmes, l'innovation et l'agriculture, en marge d'une conférence de l'OMPI tenue sur ce sujet à Casablanca.

127. L'OMPI utilise diverses plateformes numériques et réseaux sociaux pour atteindre son public: le site Web de l'OMPI, Twitter, Facebook, YouTube et Flickr. La Division des communications a recours à des campagnes intégrées et des contenus multiformats pour faire mieux connaître l'OMPI ainsi que ses produits et services, une approche qui connaît un succès grandissant. Le site Web de l'OMPI a généré 112,3 millions de vues. Plusieurs pages du site ont été restructurées et offrent de nouveaux contenus et une navigation améliorée, notamment les pages consacrées à la coopération et à l'Académie de l'OMPI. De nouvelles pages ont également été créées pour traiter les questions d'intérêt général ou promouvoir des campagnes ou conférences, notamment dans le domaine des finances, de l'intelligence artificielle pour la propriété intellectuelle, de l'assistance technique, ou à l'occasion de la conférence tenue en Afrique du Sud pour la promotion du respect de la propriété intellectuelle et du Forum de l'OMPI à l'intention des juges.

128. L'OMPI a continué d'utiliser la vidéo comme moyen de communication, avec des éléments visuels innovants dans les productions relatives aux savoirs traditionnels et à l'Académie de l'OMPI, ainsi que pour le lancement de l'Indice mondial de l'innovation et des Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle établis par l'OMPI.

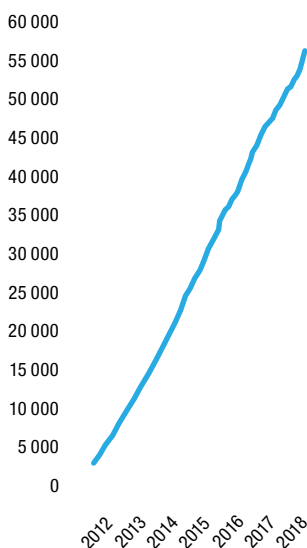
129. Sur Twitter, les 55 800 abonnés de l'OMPI se sont montrés particulièrement sensibles aux messages de l'OMPI, avec quelque 8,4 millions d'impressions, 22 600 retweets et 29 900 j'aime depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

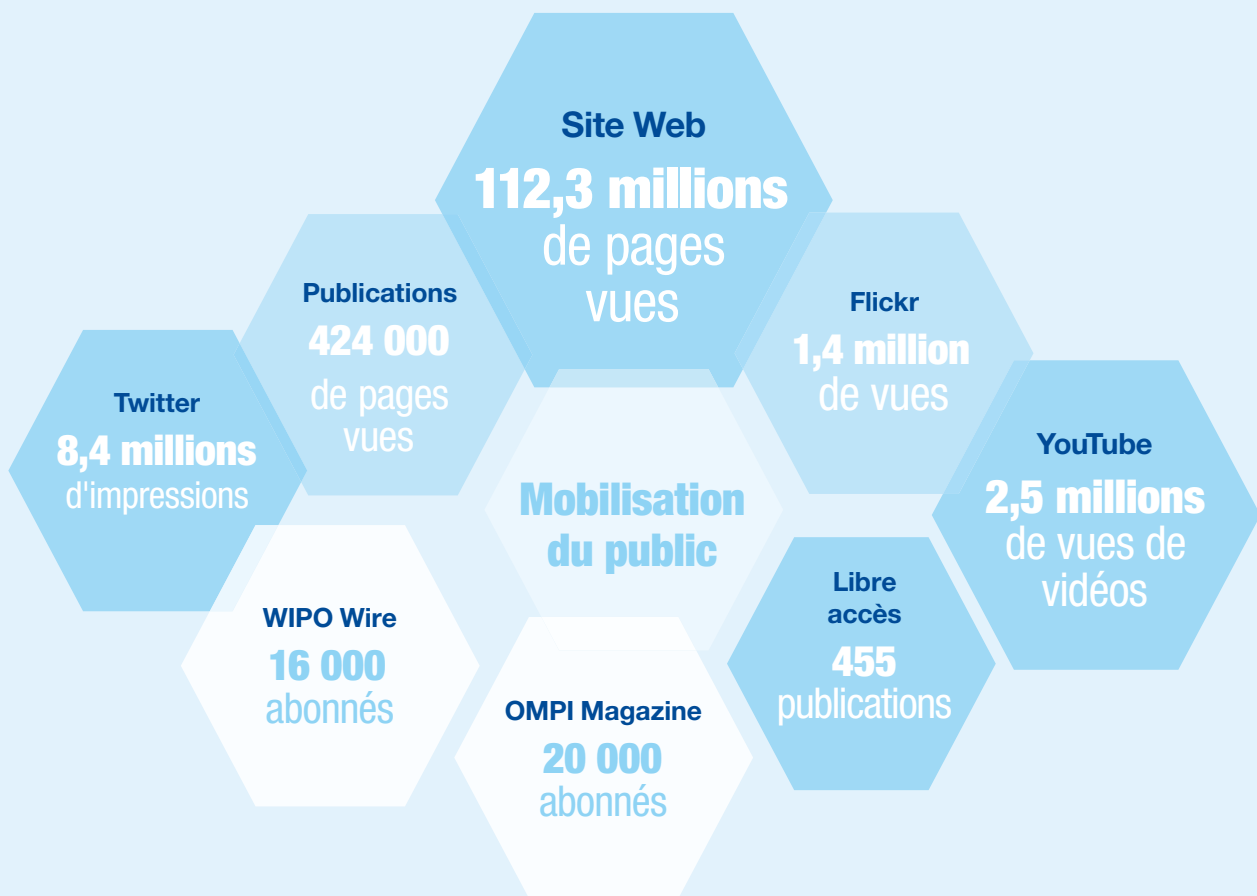
130. Avec sa galerie de photographies illustrant un large éventail de manifestations de l'OMPI et de parties prenantes, le **site Flickr de l'OMPI** a généré plus de 7,2 millions de vues depuis le lancement de la page, dont plus de 1,4 million de nouvelles vues l'année dernière.

131. Pendant l'année écoulée depuis les dernières assemblées, la chaîne **YouTube de l'OMPI** a enregistré 2,5 millions de vues. Le nombre de vues depuis le lancement de la chaîne a dépassé la barre des 15 millions. Ces réussites s'expliquent dans les deux cas par la publication constante de nouvelles vidéos – environ 110 vidéos ont été ajoutées depuis les dernières assemblées de l'OMPI.

132. Avec la presse, l'OMPI touche le grand public, le monde des affaires, les décideurs, les dirigeants nationaux et d'autres parties prenantes dans le monde entier, l'objectif étant de mieux faire connaître l'OMPI et l'importance de la propriété intellectuelle à notre époque. Sur plus de 59 000 mentions enregistrées dans la presse depuis les dernières assemblées, 98% étaient positives ou neutres (Source: Meltwater Metrics). La Division des communications a renforcé son niveau d'appui éditorial à nos publications phares de recherche et de statistiques, à savoir les *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle pour l'année 2017*, le *Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde 2017* et l'*Indice mondial de l'innovation 2018*, avec des visualisations de données, des fichiers GIF animés, des infographies, des animations graphiques et des graphiques dynamiques en ligne, à travers les médias sociaux et les réseaux numériques de l'OMPI. Le lancement de ces rapports phares et la publica-

Abonnés au compte Twitter de l'OMPI @WIPO 2012–2018





tion annuelle des données sur les services mondiaux de l'OMPI, ainsi que d'autres événements d'actualité, ont fait l'objet d'une couverture médiatique mondiale considérable, relayée notamment par Associated Press (AP), Reuters, l'agence France-Presse (AFP), la chaîne de télévision BBC, le Financial Times, l'agence de presse Xinhua, le quotidien China People's Daily, le magazine indien Economic Times, le magazine japonais Asahi Shimbu, le Figaro, le Washington Post et de nombreux autres.

133. La plateforme en ligne de l'OMPI permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches dans plus de 1637 publications et produits d'information de l'OMPI et d'exploiter les savoirs qu'ils renferment. Depuis les dernières assemblées, ces produits ont été consultés plus de 424 000 fois. Toutes les publications de l'OMPI sont accessibles et téléchargeables gratuitement en ligne, avec la possibilité d'acheter des exemplaires imprimés grâce à un service d'impression à la demande. Quatre nouvelles bibliothèques dépositaires ont été créées, ce qui porte à 120 le nombre total de bibliothèques nationales de propriété intellectuelle offrant l'ensemble des publications clés de l'OMPI.

134. Depuis l'adoption par l'OMPI de sa politique de libre accès en octobre 2016, qui permet aux utilisateurs en ligne de reproduire, distribuer ou adapter le contenu appartenant à l'OMPI sans avoir à demander d'autorisation, l'Organisation a publié 455 publications sous licence Creative Commons.

135. L'engagement de l'OMPI envers l'accessibilité des publications se poursuit au profit des personnes souffrant de déficiences visuelles ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Quarante fonctionnaires de l'OMPI, auxquels s'ajoutent six membres du personnel d'autres organisations intergouvernementales, ont été formés à la production de publications et documents accessibles. Quarante et une publications ont été diffusées dans des formats accessibles. En outre, l'OMPI intègre désormais le processus de publication de ses documents de réunion pour les personnes souffrant de déficiences visuelles ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

# Services d'appui administratif

136. S'il ne s'agit ni de la partie la plus visible ni de la partie la plus prestigieuse des activités de l'Organisation, les services d'appui administratif figurent sans aucun doute parmi les rouages essentiels de l'Organisation. Ils veillent à ce que l'Organisation soit en mesure de remplir sa mission et de le faire d'une manière efficace et économique et avec une grande qualité de service.

137. Les voyages sont un aspect essentiel de la vie d'une organisation internationale. Après trois années de baisse consécutives, les frais de voyage se sont stabilisés en 2017. Nous avons entamé des négociations et adopté de nouvelles procédures qui se traduiront par des économies importantes en 2018.

138. Avec le recours croissant à des compétences externes pour compléter les qualifications internes, les achats continuent de gagner en importance dans le fonctionnement de l'Organisation. En 2017, un groupe de travail intersectoriel a été chargé d'examiner le cadre réglementaire en matière de passation de marchés approuvé lors des assemblées de 2017, ce qui s'est traduit par un cadre renforcé et une réduction potentielle des délais d'acquisition de biens et de services. Une politique relative aux sanctions applicables aux fournisseurs assortie d'un manuel de procédures a également été publiée au cours de l'année.

## Frais de voyage 2014–2017

Année	Coût moyen des frais (en francs suisses)	Prix moyen des billets (en francs suisses)	Total des dépenses de voyage (en millions de francs suisses)
2014	119	1 598	20,3
2015	95	1 481	21,4
2016	92	1 315	18,6
2017	94	1 333	20,3

139. Afin d'assouplir les procédures et de réduire les délais d'achat, la Section des achats a en 2017 établi 53 nouveaux contrats à long terme couvrant plus de 40% des dépenses totales d'achat de l'OMPI (113 197 128 francs suisses). L'utilisation de contrats à long terme permet à l'OMPI d'acheter des produits et des services de manière efficace, sans avoir à lancer des processus d'appel d'offres longs et répétitifs.

140. En 2017, les économies découlant des négociations avec les fournisseurs se sont élevées à près de cinq millions de francs suisses. Quelque 86% des 105 fournisseurs stratégiques de l'OMPI ont fait l'objet d'au moins une évaluation

de leurs performances (contre 52% en 2016). En ce qui concerne la souplesse et la durée du processus d'achat, il convient de noter que, outre l'augmentation du nombre de contrats à long terme, notre niveau de collaboration avec les autres agences représente désormais 6,7% de nos dépenses totales. Dans l'ensemble, les processus de collaboration ou de mise en concurrence ont été appliqués à la grande majorité des achats et 2,8% des dépenses de l'Organisation seulement ont fait l'objet d'une autre procédure, chiffre qui est en recul par rapport à l'année précédente.

141. Sur le site de l'OMPI, les aires de travail dédiées à l'imprimerie et à la distribution des documents ont fait l'objet d'une rénovation complète conformément au plan-cadre d'équipement de l'Organisation. Il en est résulté un renforcement de l'efficacité des opérations, une meilleure qualité des produits imprimés et des conditions de travail plus hygiéniques pour le personnel de l'imprimerie.

142. L'Organisation est attachée au multilinguisme et peut s'enorgueillir de ses résultats en la matière. Les cinq années de mise en œuvre progressive de la politique linguistique de l'OMPI adoptée par les États membres en vue d'élargir la couverture linguistique se sont achevées sur un succès fin 2017, de manière économiquement rationnelle et dans le respect des délais et de la qualité des traductions. En vue de poursuivre l'amélioration de l'efficacité, de la productivité et de la qualité, des efforts ont été déployés par le Secrétariat pour tirer le meilleur parti des technologies de traduction, et notamment du moteur de traduction automatique neuronale de WIPO Translate.

143. La sécurité des personnes, de l'information et des biens reste une priorité. Depuis les dernières assemblées, l'OMPI a mis en place une Politique de classification et de diffusion de l'information afin de classer et de protéger les données de l'Organisation en fonction des niveaux de risque. Les initiatives visant à sensibiliser le personnel aux menaces informatiques se sont poursuivies avec un certain nombre de fausses campagnes d'hameçonnage destinées à aider le personnel à détecter les activités frauduleuses et à y répondre de manière appropriée, ainsi qu'une semaine de sensibilisation à la sécurité informatique qui comportait une démonstration de piratage en direct.

144. L'OMPI a conservé sa certification internationale ISO/CEI 27001 en matière de sécurité de l'information pour ses systèmes mondiaux de propriété intellectuelle et son Centre d'arbitrage et de médiation pour la cinquième année consécutive, tout en étendant son champ d'application aux processus dits du recrutement à la cessation de service (Ressources humaines) et de la demande d'achat au règlement (Achats). Nous avons en outre considérablement amélioré



notre position en matière de sécurité de l'information grâce à la création d'un Centre opérationnel pour la sécurité de l'information qui surveille tous les systèmes de l'OMPI afin de détecter les menaces et les failles éventuelles, permettant ainsi de réagir plus rapidement aux attaques potentielles. En outre, plusieurs architectures de sécurité transversales et réutilisables ont été élaborées pour permettre à l'OMPI d'adopter des solutions dématérialisées et d'utiliser des mécanismes d'authentification sécurisés.

145. En réponse à l'évolution de la menace sécuritaire en Europe, il a été décidé de doter le siège d'un agent de sécurité armé, ce qui a nécessité de déployer des efforts importants pour se conformer aux règles de l'ONU et à la législation suisse. Cette initiative et les autres améliorations apportées aux procédures pour assurer la sécurité physique nous ont permis d'assurer la sûreté et la sécurité de 104 manifestations tenues à Genève, qui ont rassemblé plus de 21 000 invités sans aucun incident majeur à déplorer. En 2017, le service d'analyse des menaces et des risques a pris en charge 3377 fonctionnaires et non-fonctionnaires en mission dans les bureaux extérieurs ou à d'autres manifestations ou conférences. L'OMPI a également mis au point un plan de sécurité stratégique à long terme aligné sur le Plan stratégique à moyen terme, qui met l'accent sur la prévention, la préparation et la résilience plutôt que sur la réaction et la conformité, afin de gérer les risques de sécurité opérationnelle aussi bien prévisibles qu'imprévisibles. Cette stratégie aidera l'Organisation à se conformer aux exigences du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies (UNSMS) et aux normes de sécurité telles que la norme ISO 31000. La stratégie mettra l'accent sur des domaines essentiels, tels que l'élaboration d'un mécanisme de gestion dynamique des incidents (par exemple, en réponse à des menaces en évolution rapide telles que des manifestations violentes ou une attaque dirigée contre un bâtiment de l'OMPI), l'intégration des pratiques en matière de gestion des risques et de la sécurité dans le fonctionnement quotidien de tous les secteurs et la création d'une culture de la sécurité à l'OMPI. Enfin, le Groupe de travail sur le devoir de diligence en matière de sûreté et de sécurité a achevé son rapport assorti de recommandations sur les possibilités d'application du devoir de diligence aux fonctionnaires et aux non-fonctionnaires.

146. Dans le contexte d'une menace mondiale en constante évolution, caractérisée par des cyberattaques de plus en plus complexes, ainsi que de la résurgence des violences extrémistes, l'OMPI devra continuer de rester vigilante et d'investir dans les systèmes les plus modernes de gestion des risques pour pouvoir continuer d'opérer en toute sécurité dans un environnement sans cesse changeant.

147. Nos services de conférence restent essentiels pour permettre à l'Organisation de fournir aux États membres un cadre de dialogue et de compréhension mutuelle.



Plus de 100 événements présentés par les États membres ont été accueillis par l'OMPI au cours de l'année.



Photos: OMPI / Berrod



Photos: OMPI / Berrod

## Service des conférences et services généraux

**Service, rationalisation, durabilité**

- Taux de satisfaction des délégués en ce qui concerne les services de conférence de l'OMPI : 98%
- 79% des documents publiés en six langues au moins 4 semaines avant les réunions des comités de l'OMPI
- 6800 délégués inscrits à 250 journées de conférences en 2017
- 325 m<sup>2</sup> de bureaux libérés en rationalisant l'imprimerie, le matériel et les opérations
- Réduction de 21% du nombre de courriers papier envoyés en quatre ans
- Réduction de 38% du nombre de pages issues de documents de conférence imprimées en 2017

# Ressources humaines

148. Face à l'intensification de la concurrence, à l'accélération du progrès technique et à l'évolution rapide de l'environnement extérieur, l'OMPI doit plus que jamais tirer parti de ses ressources humaines pour obtenir les meilleurs résultats. Le personnel de l'OMPI, qui forme le capital humain de l'Organisation, est chargé d'assurer la prestation des services de l'Organisation et contribue dans la plus large mesure à sa croissance. Le personnel est au cœur de la mission de l'OMPI et en constitue l'atout le plus précieux. Ses besoins doivent être alignés sur les stratégies de l'Organisation, pour projeter l'OMPI dans l'avenir et s'assurer qu'elle dispose des moyens appropriés pour relever les défis qu'elle rencontrera incontestablement au fil du temps.

149. J'ai le plaisir de vous annoncer que la question des agents temporaires de longue durée a été réglée de manière définitive en 2017. En 2010, les États membres ont approuvé un programme de régularisation des fonctions de nature continue, en commençant par les agents temporaires en service de longue date. Le programme prévoyait la création de 156 postes au titre du budget ordinaire sur une période de cinq ans, à compter de 2012. Sur les 156 postes approuvés par les États membres, 84 ont été utilisés pour la régularisation des agents temporaires de longue durée et 72 pour la régularisation de fonctions considérées comme étant de nature continue dans le cadre de la restructuration. La première série de régularisations a été achevée en 2017, ce qui a résolu la question des agents temporaires de longue durée.

150. Le personnel de l'OMPI se caractérise par sa diversité et sa richesse culturelle, avec 118 nationalités représentées, issues de toutes les régions du monde. Femmes et hommes sont des partenaires à part entière et la parité est pratiquement atteinte, alors même que les efforts se poursuivent pour améliorer la représentation des femmes aux postes de gestion et de direction. La composition du personnel de l'OMPI, avec des représentants de la génération du baby-boom, de la génération X et, de plus en plus, de la génération Y, donne lieu à la transmission transgénérationnelle d'une multitude d'idées. Tout cela témoigne de l'engagement de l'OMPI pour la promotion et l'encouragement de la diversité et de l'inclusion au sein de son personnel, dans un souci de croissance de l'Organisation. Le capital humain de l'OMPI se caractérise par des perspectives et des points de vue multiples et variés. Cela nous amène à nous poser les bonnes questions, et donc

à formuler des solutions adéquates et innovantes pour que l'Organisation continue de jouer un rôle utile.

151. L'OMPI a mis au point une réponse stratégique au double défi auquel elle est confrontée: maintenir la compétitivité tout en suivant l'évolution technologique. Outre le maintien de la diversité, cette réponse sous-entend également que le personnel doit être capable de se perfectionner et d'acquérir les compétences nécessaires. L'OMPI accorde de la valeur au perfectionnement continu du personnel, reconnaissant qu'il s'agit d'un élément crucial pour le renouvellement et la mise à jour des compétences.

152. Il est essentiel d'encourager l'évolution de carrière grâce à l'apprentissage et à la formation. Le programme de perfectionnement du personnel de l'Organisation a été renforcé, notamment avec l'introduction d'un nouvel outil informatique dans le cadre du projet de gestion des talents au titre de la planification des ressources de l'Organisation (ERP). L'accès aux contenus didactiques sur divers supports (matériel de lecture, vidéos, programmes d'enseignement à distance) a été sensiblement facilité, qu'il s'agisse de cours en classe ou d'activités d'autoformation. Les équipes peuvent gérer directement les activités de formation dans leurs domaines respectifs, ce qui permet d'améliorer le degré d'autonomie et de responsabilité tout en réduisant les risques d'erreurs administratives. De nouveaux cours ont été dispensés pour offrir des possibilités d'apprentissage qui demeurent intéressantes et en prise avec l'actualité. Des séances d'information ont été mises sur pied en coopération avec les différents secteurs afin de combler les lacunes en matière de connaissances.

153. Un programme pilote de mentorat a été lancé début 2018 en faisant appel à des mentors au sein de l'Organisation, chargés d'aider les fonctionnaires intéressés dans leur perfectionnement professionnel et de leur donner des orientations à cet égard. Les fonctionnaires qui suivent une formation continue pour obtenir un titre universitaire supplémentaire ou un diplôme universitaire supérieur reçoivent une aide financière et se voient accorder du temps libre pour étudier. Des ateliers de développement personnel et professionnel continuent d'être proposés en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, ce qui encourage le partage des connaissances interinstitutions et favorise les économies d'échelle.



154. Les femmes à l'OMPI sont ciblées par de nouvelles initiatives créatives destinées à accroître leur participation à des postes de direction et de gestion. Les femmes qui occupent un poste aux grades P-3, P-4 et P-5 bénéficient d'un programme de perfectionnement professionnel spécialement conçu. L'OMPI est également membre actif d'EMERGE, un programme élaboré conjointement par 11 organismes des Nations Unies pour préparer les femmes au grade P-3 à occuper des postes de direction.

155. L'OMPI a souscrit à la stratégie globale en matière de parité hommes-femmes lancée à la fin de l'année 2017. Sur 35 entités du système des Nations Unies qui font l'objet d'une évaluation en ce qui concerne la parité hommes-femmes dans les catégories des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, l'OMPI se classait parmi les 10 premières au 31 décembre 2016, selon les données les plus récentes transmises par ONU-Femmes.

156. Le fait de récompenser l'excellence et de reconnaître la contribution et la productivité du personnel est devenu un événement important célébré chaque année par le personnel de l'Organisation. Le Programme de récompenses et de reconnaissance de l'OMPI a connu sa quatrième édition en juillet 2018. Ce programme est étroitement aligné sur les principes et directives édictés par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Il démontre l'attachement de l'OMPI à reconnaître les contributions exceptionnelles des fonctionnaires et des équipes à la réalisation des objectifs de l'Organisation.

157. Le bien-être du personnel est au cœur des nouvelles initiatives. Je soutiens pleinement le principe d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et suis déterminé à mettre en place un environnement propice à une gestion efficace du temps de travail, permettant de concilier obligations privées et objectifs professionnels. De nombreuses activités préparatoires sont en cours en vue de l'introduction de nouvelles modalités de travail flexibles, en plus des modalités de travail à temps partiel dont bénéficient actuellement 13% du personnel, en majorité des femmes.

158. Les travaux de rénovation des bureaux et des locaux du Service d'assistance médico-sociale ont été achevés à la fin de l'année 2017, assurant le respect des normes d'hygiène et de santé au travail. Les nouveaux avantages offerts au personnel sont notamment une salle d'allaitement, une salle de méditation pour toutes les confessions religieuses et une salle réservée aux urgences médicales. En outre, dans le cadre du devoir de protection de l'OMPI, il est procédé régulièrement à des évaluations des espaces de travail en ce qui concerne les risques pour la sécurité et la santé, la dernière remontant à avril 2018. Les bureaux ou autres espaces de travail sont évalués en fonction de divers risques pour la santé et la sécurité, et des mesures sont mises en œuvre en vue de les supprimer ou de les réduire autant que possible.



159. La protection du droit de représentation et d'association du personnel revêt également une importance primordiale. Dans le sillage d'une pétition de fonctionnaires et compte tenu de l'avis d'un groupe consultatif composé de membres de l'Administration et du personnel, j'ai confirmé à l'ensemble du personnel que, selon le Statut et Règlement du personnel de l'OMPI, chaque fonctionnaire avait le droit d'élire ses représentants. En conséquence, dans le cadre de la première élection jamais organisée par le personnel en 2017, ouverte à tous et à toutes, des membres ont été élus au sein de l'organe de représentation du personnel pour un mandat d'un an. Depuis lors, dans l'exercice de leur droit d'association, plusieurs fonctionnaires ont créé de nouvelles associations et groupes qui représentent un large éventail d'intérêts. En mars 2018, une deuxième élection a été organisée, au terme de laquelle les fonctionnaires ont élu leurs représentants, cette fois pour un mandat de trois ans. Je suis fier de préciser que jamais auparavant le personnel n'avait été si actif et organisé dans l'accomplissement de ses activités, notamment pour porter certaines questions relatives au bien-être du personnel à l'attention de la direction. Je reste déterminé à nouer le dialogue avec les représentants du personnel dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel.

160. Pour l'Organisation, la prise en considération des besoins du personnel comporte de multiples avantages. Les évaluations des performances de 2017 montrent qu'une grande majorité de fonctionnaires (75%) enregistrent des résultats performants, avec 21% de fonctionnaires supplémentaires qui enregistrent des résultats exceptionnels. Par ailleurs, les résultats d'une récente enquête menée sur le bien-être du personnel montrent qu'une forte majorité de fonctionnaires (84%) sont satisfaits de leur travail. La productivité au sein des systèmes du PCT et de Madrid, qui sont les principaux référents en matière de performance de l'Organisation, continue de suivre une tendance à la hausse. Ces résultats positifs sont d'autant plus importants si on les examine à la lumière de la menace de baisse de salaire formulée en 2017 à l'encontre des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur en poste à Genève (et qui s'est depuis matérialisée).

161. Outre le perfectionnement des qualifications et la mise à jour des compétences du personnel existant, il est essentiel d'attirer de nouveaux talents pour maintenir une structure souple et diversifiée. À cet égard, un personnel motivé et productif est peut-être le meilleur atout dont dispose l'OMPI, en tant qu'employeur de choix, pour attirer des talents variés, en particulier sur un marché de l'emploi extrêmement compétitif. En outre, la coopération avec des États membres non représentés a entraîné une augmentation notable du nombre de demandes déposées par des ressortissants de ces États, et plusieurs États membres sont nouvellement représentés au sein du personnel de l'OMPI.

162. Une fois encore, je remercie les membres du personnel pour leur dévouement envers l'Organisation, sans lequel il n'aurait pas été possible pour l'OMPI d'atteindre ses objectifs.

---

## Faits saillants concernant le capital humain

1. Les fonctionnaires de l'OMPI continuent de se montrer très performants.
    - Les données du PMSDS 2017 indiquent qu'une grande majorité (75%) des fonctionnaires ont des résultats performants et un cinquième supplémentaire (21%) ont des résultats exceptionnels.
    - Une immense majorité des fonctionnaires (84%) sont satisfaits de leur emploi, ainsi qu'il ressort des résultats d'une récente enquête menée sur le bien-être du personnel.
  2. Les fonctionnaires de l'OMPI présentent une grande diversité :
    - Quelque 118 nationalités venant de toutes les régions du monde sont représentées.
    - La parité hommes-femmes est quasiment atteinte (54% de femmes et 46% d'hommes), même si des efforts restent à faire pour améliorer la représentation des femmes aux postes de gestion et de direction.
    - L'âge moyen de 48 ans est le résultat d'un mélange des générations entre les Baby Boomers, la génération X et la génération Y (les "millennials").
  3. L'effectif de l'OMPI se distingue toujours par sa flexibilité, avec un rapport de 70:30 entre l'effectif permanent (c'est-à-dire les fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement permanent) et l'effectif modulable (c'est-à-dire les fonctionnaires temporaires et les non-fonctionnaires).
  4. Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à s'inscrire aux cours de l'Académie de l'OMPI: 34 546 femmes ont suivi des formations de l'Académie en 2017, représentant 52% des participants et le record d'inscriptions à ce jour, ce qui constitue un grand bond en avant par rapport à 1986, année où elles ne représentaient moins d'un tiers des participants.
  5. L'OMPI se classait au dixième rang des 35 organismes des Nations Unies en ce qui concerne la parité hommes-femmes dans les catégories des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur au 31 décembre 2016, contre la douzième place au 31 décembre 2015, selon les dernières information d'ONU-Femmes.
-

Organisation Mondiale  
de la Propriété Intellectuelle  
34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11  
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs  
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse  
[www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/](http://www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/)

© OMPI, 2018



Attribution 3.0 Organisations  
Internationales (CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas  
au contenu de la présente publication  
qui n'appartient pas à l'OMPI.

Imprimé en Suisse

Publication de l'OMPI N° 1050F/18  
ISBN 978-92-805-2969-2